



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

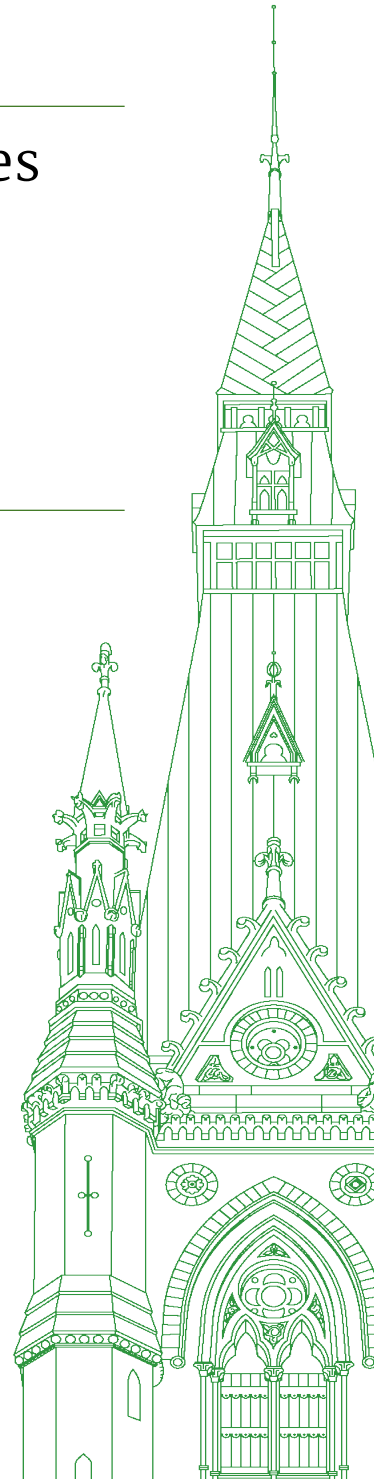
**NUMÉRO 026**

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le lundi 9 mars 2026

---

Président : Patrick Weiler





## Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 9 mars 2026

• (1105)

[Traduction]

**Le président (Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bonjour à tous.

[Français]

Bienvenue à la 26<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des pêches et des océans.

[Traduction]

Je tiens d'abord à reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire ancestral et non cédé du peuple algonquin anishinabe et à exprimer ma gratitude de pouvoir faire le travail important du Comité sur les terres dont il est le gardien depuis des temps immémoriaux.

**Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.):** Excusez-moi, monsieur le président. Avant que nous passions aux déclarations préliminaires et que vous procédiez, j'aimerais demander le consentement unanime pour présenter la motion suivante:

Que, conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre daté du jeudi 26 février 2026, le Comité invite le ministre des Pêches à comparaître pendant une heure et les fonctionnaires à comparaître pendant la deuxième heure de la réunion au sujet du Budget principal des dépenses 2026-2027, et que cette réunion ait lieu au plus tard le 31 mars 2026.

Elle a aussi été transmise au greffier dans les deux langues officielles.

**Le président:** Merci, monsieur Klassen. À l'avenir, veuillez vous assurer que je vous nomme avant de prendre la parole.

**Ernie Klassen:** Excusez-moi.

**Le président:** Je crois comprendre qu'une copie papier de la motion a été distribuée aux membres ici présents et que le greffier la distribuera par courriel sous peu. Cela semble assez évident.

Sur ce, je suis prêt à ouvrir le débat.

Nous allons commencer par M. Small.

**Clifford Small (Central Newfoundland, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je pense que nous devrions modifier la motion pour que la ministre compare pendant deux heures. Elle peut avoir ses fonctionnaires à ses côtés, mais je pense que la ministre est tout à fait à l'aise de s'asseoir dans ce fauteuil pour répondre à nos questions. Ce serait bien de la recevoir pendant quelques heures.

**Le président:** Merci, monsieur Small.

Je suis désolé. J'ai oublié de mentionner que la motion sera mise en avis, à moins qu'il y ait consentement unanime pour que nous y renoncions et que nous en débattions tout de suite.

Y a-t-il consentement unanime?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Personne ne semble s'y opposer, alors nous pouvons poursuivre.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il en parler?

À titre de précision, monsieur Klassen, donnez-vous avis de la motion ou voulez-vous la proposer maintenant?

**Ernie Klassen:** J'aimerais la présenter, si c'est possible.

**Le président:** D'accord.

[Français]

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole.

**Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais juste comprendre le raisonnement de mon collègue. Quand a-t-il décidé d'inviter la ministre, notamment? Est-ce que c'est juste ce matin? Pourquoi ne pas avoir déposé un avis de motion avant la réunion du Comité pour que nous puissions en prendre connaissance?

Je suis un peu surpris de la façon dont on fonctionne ce matin. J'aimerais que mon collègue me dise à quel moment il a vraiment décidé qu'il voulait inviter la ministre.

[Traduction]

**Le président:** Est-ce que quelqu'un veut en débattre?

Monsieur Klassen.

**Ernie Klassen:** Monsieur le président, nous avons demandé à la ministre de comparaître à plusieurs reprises. Nous l'avons invitée, et nous l'avons officiellement invitée à nouveau, alors j'ai décidé en fin de semaine que j'allais présenter cette motion.

[Français]

**Le président:** Avant de passer la parole à M. Blanchette-Joncas, je rappelle que c'est le jeudi 26 février que des crédits du budget principal des dépenses ont été renvoyés à notre comité pour qu'il en fasse l'étude et en fasse rapport.

Monsieur Blanchette-Joncas, la parole est à vous.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Je vous remercie beaucoup de ces clarifications, monsieur le président.

Je répète ma question à mon collègue: quand a-t-il décidé d'inviter la ministre?

Dès l'ouverture de la séance, alors que nous avons déjà un ordre du jour, il dépose un avis de motion. Nous ne le savions pas. Là, vous avez réussi à clarifier la situation. J'aimerais cependant comprendre la réflexion de mon collègue. Si c'est important d'inviter la ministre, comment se fait-il qu'il n'ait pas déposé la motion avant? C'est ce que je veux comprendre. Pourquoi fait-il ça au début de la séance du Comité, alors que nous avons un ordre du jour préétabli?

[Traduction]

**Le président:** Est-ce que quelqu'un veut en débattre?

**Un député:** [Inaudible]

**Robert Morrissey (Egmont, Lib.):** Nous savons ce que nous avons fait; cela se passe d'explications.

**Le président:** À moins que quelqu'un d'autre ne souhaite intervenir, nous allons entendre M. Blanchette-Joncas. Allez-y.

[Français]

**Maxime Blanchette-Joncas:** Merci beaucoup, monsieur le président.

L'absence de réponse est une réponse. Présentement, le gouvernement ne sait pas vraiment comment naviguer à bord de son bateau.

Mon collègue propose une motion au Comité. Je veux simplement savoir à quel moment il a réfléchi à ça et décidé qu'il voulait inviter la ministre. Les trois personnes qui représentent le gouvernement ici nous regardent et sont incapables de répondre à cette simple question.

Vous savez, j'ai suivi des cours d'improvisation à l'école secondaire. Ce matin, je viens d'en suivre un très bon, mais en compagnie d'intervenants qui reçoivent un plus haut salaire. Alors, ça ne m'impressionne pas vraiment. Je dirais plutôt que ça me déçoit beaucoup de constater que le député du parti gouvernemental est incapable de nous préciser à quel moment il a voulu inviter la ministre. Quand on lui pose la question, il n'a pas de réponse. Comme vous le voyez, ce matin, nous assistons à un cours d'improvisation 101 donné par les députés du parti gouvernemental.

**Le président:** Monsieur Cormier, vous avez la parole.

**Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais juste renseigner un peu mon collègue. Je sais qu'il n'est pas un membre permanent de ce comité et qu'il remplace son collègue aujourd'hui.

Si je ne me trompe pas, des motions peuvent être proposées et des avis de motion peuvent être déposés n'importe quand lors d'une séance du Comité. C'est ce que mon collègue vient de faire aujourd'hui: il vient de proposer une motion pour inviter la ministre d'ici au 31 mars. C'est ce que nous faisons, tout comme son collègue qu'il remplace le fait certaines fois, c'est-à-dire qu'il propose certaines motions ou certaines études quand vient son temps de parole. C'est exactement ce que mon collègue a fait aujourd'hui.

Je ne vois pas ce qui n'est pas en règle, ici. S'il y a quelque chose qui n'est pas en règle, le greffier ou vous-même, monsieur le président, pouvez nous le dire. À ma connaissance, mon collègue avait pleinement le droit de proposer cette motion aujourd'hui. Ça fait plusieurs fois que notre comité parle d'inviter la ministre. Je pense

que nous l'avons invitée à trois ou quatre reprises. Nous voulons qu'elle se présente devant notre comité. Pour renchérir sur ça, je dirais que, depuis son entrée en fonction, la ministre s'est déjà présentée à trois ou quatre reprises devant notre comité, contrairement à d'autres ministres, sous d'autres gouvernements, qui avaient presque rejeté à plusieurs reprises l'invitation à se présenter devant ce comité.

Donc, nous invitons la ministre. Mon collègue a le droit de proposer cette motion. Qu'elle soit adoptée ou rejetée, il faut aller de l'avant en suivant le processus en place.

• (1110)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Cormier.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Arnold.

**Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à apporter quelques éclaircissements. Nous avons invité la ministre à plusieurs reprises à comparaître devant le Comité dans le cadre de notre étude sur les protections marines. Il ne faut pas confondre sa disponibilité à comparaître au sujet du budget des dépenses avec les trois ou quatre demandes de comparution qui ont déjà été faites et considérer que tout est réglé. Nous voulons toujours que la ministre compare devant le Comité dans le cadre de son étude sur les protections marines et côtières.

**Le président:** Merci, monsieur Arnold.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas

[Français]

**Maxime Blanchette-Joncas:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie mon collègue M. Cormier de m'informer du fonctionnement du Comité. Évidemment, je n'ai jamais mentionné que mon collègue en question était dans l'illégalité ou ne suivait pas le Règlement.

Je répète ma question, si jamais mon collègue M. Cormier est capable d'y répondre: à quel moment les membres de son parti ont-ils pris la décision d'inviter la ministre? C'est juste ça, ma question. Est-ce qu'on est capable d'y répondre? J'ai déjà posé la question et je la pose de nouveau. C'est aussi simple que ça. Est-ce que mes collègues sont capables d'y répondre?

Ça a l'air important d'inviter la ministre, puisqu'on propose une motion. J'aimerais savoir à quel moment la décision a été prise et pourquoi la motion n'a pas été distribuée avant. Est-ce que c'est clair?

**Le président:** Monsieur Cormier, vous avez la parole.

**Serge Cormier:** Je ne comprends toujours pas la question. Vous pouvez clarifier la situation, monsieur le président, juste pour que ce soit sûr et certain, mais, selon toutes mes années passées en comité, je ne pense pas qu'on avait besoin de déposer un avis de motion. On peut proposer une motion à tout moment au Comité. Alors, si la question de mon collègue porte là-dessus, je pense que vous pouvez lui expliquer la façon dont ça fonctionne.

Je répète que nous invitons la ministre à se présenter devant le Comité alors que ça fait déjà quatre fois que nous lui demandons de venir. Nous savons qu'elle a un horaire très chargé, mais nous voulons que la ministre soit ici.

Pour répondre à mon collègue conservateur, je dirais que, lorsque la ministre comparaitra devant le Comité pour répondre notamment aux questions sur le budget principal des dépenses, nous aurons le droit de lui poser n'importe quelle question. Le dossier des aires marines protégées pourra faire partie des questions, de la même manière que, lorsque la ministre se présente à d'autres occasions, nous pouvons lui poser des questions sur n'importe quel sujet. Alors, je pense que mes collègues auront amplement le temps de lui poser toutes les questions qu'ils voudront au sujet des aires marines protégées lors de sa comparution, qui devrait avoir lieu d'ici au 31 mars.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Cormier.

[Traduction]

Monsieur Small.

**Clifford Small:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais modifier la motion de mon collègue afin que la ministre compareisse pendant deux heures au lieu d'une heure et qu'elle puisse, au cours de la deuxième heure, discuter des aires de conservation. Cela réglerait toutes les demandes qu'elle a refusées jusqu'à présent en vue de témoigner dans le cadre de l'étude que nous avons presque terminée.

**Le président:** Je crois comprendre que vous proposez un amendement à la motion que M. Klassen a déposée pour inviter la ministre à comparaître pendant deux heures plutôt qu'une heure. Je suppose que c'est l'amendement qui a été proposé.

Quelqu'un veut-il prendre la parole au sujet de cet amendement?

Monsieur Klassen.

**Ernie Klassen:** À titre de précision, on peut demander à la ministre de comparaître pendant deux heures; ce n'est pas un problème. Elle pourrait ou non être en mesure de le faire en fonction de son emploi du temps. Nous pouvons faire cette demande sans problème.

**Le président:** Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole à ce sujet?

Allez-y, monsieur Arnold.

**Mel Arnold:** Je tiens à préciser que le Comité a convenu à plusieurs reprises de demander à la ministre de comparaître pendant deux heures dans le cadre de son étude sur les protections côtières et marines. Elle n'a pas répondu. Nous avons posé la question au secrétaire parlementaire, qui devrait assurer la liaison directe entre le Comité et la ministre lors de ses comparutions ici, et nous n'avons reçu aucune réponse.

Il est inacceptable d'utiliser le budget des dépenses comme excuse pour que la ministre soit ici pour aborder ce sujet et de nombreux autres. Elle devrait passer deux heures ici pour parler du budget des dépenses seulement, parce qu'il y a des compressions importantes dans les budgets du ministère cette année. Il y aura, j'en suis sûr, deux heures complètes de questions uniquement sur le budget des dépenses.

Nous répéterons la demande pour que la ministre compareisse dans le cadre de l'étude sur les protections côtières et marines du Comité.

• (1115)

**Le président:** Merci, monsieur Arnold.

[Français]

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Enfin, je pense que je n'aurai jamais de réponse à ma simple question visant à savoir à quel moment mes collègues ont pris la décision d'inviter la ministre, mais bon...

**Serge Cormier:** Ça n'a pas de rapport.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Monsieur le président, vous voyez que le membre du gouvernement est incapable de nous répondre, et, pendant que je parle...

**Serge Cormier:** On peut déposer une motion n'importe quand.

**Maxime Blanchette-Joncas:** ... il se donne le droit de me couper la parole et d'intervenir en même temps que moi. Je vous demanderais, monsieur le président, de simplement rappeler à mon collègue M. Cormier que mon droit de parole est en cours.

Vous savez, ce n'est pas la première fois que je vois de l'improvisation de la part de ce gouvernement. Ce matin, il le confirme à nouveau. Il est incapable de répondre à une simple question visant à savoir à quel moment il a pris la décision d'inviter la ministre. On l'a demandé auparavant et c'était important, mais ce matin, le 9 mars, les membres du gouvernement se sont réveillés et se sont dit qu'ils allaient déposer une motion. Quand toutefois on leur demande à quel moment il a été décidé que la motion serait déposée, ils ne le savent pas. Donc, c'est important d'inviter la ministre, mais on ne sait pas à quel moment on a pris la décision. Monsieur le président, c'est assez particulier, voire assez spécial, de voir que des gens trouvent important de faire quelque chose, mais ne savent pas à quel moment ils ont pris la décision de passer à l'action pour faire cette chose importante.

Je pense que le débat ne mérite quand même pas d'être prolongé pendant plusieurs heures. Nous avons déjà un ordre du jour en ce moment. Ça me fera plaisir d'accepter le dépôt de la motion pour que la ministre témoigne ici pendant deux heures, comme ça a déjà été discuté.

**Le président:** Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Je ne vois pas d'autres intervenants. Alors, nous pouvons passer au vote.

[Traduction]

Est-ce que la motion doit être modifiée en conséquence?

**Mel Arnold:** Pouvez-vous lire la motion telle que modifiée?

**Le président:** Monsieur le greffier, voulez-vous la lire?

**Le greffier du Comité (Maxime Ricard):** Nous devons intégrer plus tard l'amendement de M. Small à la motion principale. En ce qui concerne le texte que vous avez reçu, si je comprends bien, M. Small propose d'ajouter que la ministre compareisse pendant un total de deux heures et que la deuxième heure soit consacrée à notre étude sur les protections côtières et marines.

**Clifford Small:** J'aimerais qu'elle compare devant nous pendant deux heures, et que nous retirions la partie qui porte sur les protections côtières et marines.

**Robert Morrissey:** Vous ne pouvez pas modifier votre propre amendement...

**Clifford Small:** Non, vous pouvez le faire.

**Robert Morrissey:** ... mais cela nous convient.

**Clifford Small:** Est-ce que cela vous convient?

**Robert Morrissey:** Oui.

**Clifford Small:** Oh, vous êtes trop aimable. Je vais devoir vous apporter un paquet de biscuits.

**Le président:** Est-ce que tout le monde accepte l'amendement à la motion?

(L'amendement est adopté. [Voir le Procès-verbal])

(La motion modifiée est adoptée.)

**Le président:** Excellent. Nous enverrons une invitation à la ministre en temps et lieu.

Monsieur Arnold, vous avez la parole.

**Mel Arnold:** Monsieur le président, tandis que nous parlons de motions, j'ai donné avis d'une motion vendredi. Le Comité, l'ensemble du Comité, a demandé au moins trois fois à la ministre de comparaître devant lui dans le cadre de l'étude sur les protections marines et côtières. La demande a d'abord été envoyée, ou a été proposée au Comité, le 12 novembre, puis de nouveau le 3 février et le 23 février. Le Comité, dans son ensemble, a convenu de demander à la ministre de comparaître.

Lorsqu'elle a comparu le 2 février pour discuter des articles du projet de loi C-15 — dont elle ne pouvait rien dire à ce moment-là, soit dit en passant — elle a assuré au Comité qu'elle se rendait disponible pour comparaître devant lui. Elle a aussi dit qu'elle était toujours ouverte à comparaître devant un comité.

La ministre aurait dû savoir au cours de ces six mois que le Comité lui avait demandé de comparaître pour discuter des protections marines et côtières, une étude dans le cadre de laquelle nous avons entendu des témoignages expliquant comment le gouvernement a fait fi des moyens de subsistance des Canadiens qui dépendent des ressources marines. À trois reprises, le Comité a accepté à l'unanimité de convoquer la ministre, mais elle n'a même pas répondu.

La responsabilité ministérielle est une convention bien établie du Parlement. J'espère que tous les députés conviendront que nous avons la responsabilité envers les Canadiens, comme ceux qui ont témoigné dans le cadre de l'étude sur les protections marines et côtières, de porter les préoccupations et les revendications des Canadiens à l'attention de la ministre.

Par conséquent, je vais proposer la motion dont j'ai donné avis vendredi:

Que le Comité fasse rapport à la Chambre de sa profonde déception que la ministre des Pêches ne se soit pas présentée devant le Comité comme demandé dans le cadre de l'étude sur les protections marines et côtières; que, malgré le fait que la demande du Comité ait été transmise à quatre reprises, la ministre ait refusé de se rendre disponible avant la conclusion de l'étude; et que le Comité exprime sa vive préoccupation quant au fait que la ministre n'ait pas respecté la volonté du Comité et sa demande de comparaître.

• (1120)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Arnold.

Comme l'a fait valoir M. Arnold, l'avis de motion a été donné vendredi. Tous les membres devraient en avoir une copie dans leur boîte de réception.

Quelqu'un veut-il prendre la parole au sujet de cette motion?

Monsieur Cormier, vous avez la parole.

**Serge Cormier:** Monsieur le président, j'espère que les gens qui nous regardent à la maison ont vu que nous venons d'adopter une motion visant à inviter la ministre avant le 31 mars. Nous venons de le faire. Les conservateurs ont modifié la motion pour que la ministre compare pendant deux heures au lieu d'une. Nous en avons tous convenu. Ils présentent une motion en ce moment pour inviter à nouveau la ministre ou en faire rapport à la Chambre. La ministre viendra.

Depuis son entrée en fonction — et je n'essaie pas de défendre la ministre, je ne fais que présenter les faits —, elle a déjà comparu trois fois devant le Comité. J'espère que les gens qui nous regardent à la maison repenseront aux années conservatrices et au nombre de fois où un ministre des Pêches a comparu devant le Comité. Comparez cela à tous les ministres des Pêches et au nombre de fois où les ministres libéraux des Pêches ont comparu devant le Comité.

Nous assistons à une politique théâtrale. Nous voulons étudier le maquereau aujourd'hui. Nous venons d'adopter une motion pour inviter la ministre. Nous étions tous d'accord. À mon avis, la motion de M. Arnold n'est pas pertinente en ce moment; elle ne l'est pas du tout. Je ne sais pas pourquoi ils essaient de faire cela. La ministre viendra. Elle est déjà venue à de nombreuses reprises, comme je l'ai dit.

S'il vous plaît, pouvons-nous simplement passer à l'étude sur le maquereau? Je suis sûr que mon collègue Clifford Small, qui a beaucoup parlé de la situation du maquereau, veut également étudier la question, tout comme mon collègue du Bloc.

**Le président:** Merci, monsieur Cormier.

Monsieur Arnold, j'ai vu que vous aviez la main levée. Nous allons vous entendre, puis nous entendrons M. Small.

**Mel Arnold:** Comme M. Cormier vient de le dire, j'espère que les gens qui nous regardent à la maison voient qu'il a déclaré que le témoignage que nous avons entendu de la part de Canadiens qui dépendent des pêches et qui sont ignorés par la ministre des Pêches, et les quelque trois demandes pour que la ministre compare dans le cadre de l'étude sur les protections côtières et marines... Comment ose-t-il dire que ce n'est pas pertinent? Comment ose-t-il dire que ces pêcheurs, les pêcheurs récréatifs et tous les habitants de ces collectivités côtières sont considérés comme non pertinents?

La demande de comparution de la ministre a été envoyée pour la première fois en novembre. Que les députés pensent qu'ils peuvent faire comparaître la ministre au sujet du budget des dépenses — ce qu'elle est tenue de faire de toute façon — et supplanter une motion adoptée par tous les membres du Comité pour qu'elle compare dans le cadre de l'étude sur la protection des zones marines et côtières... Le fait qu'il dise que ce n'est pas pertinent est une insulte absolue, non seulement pour les membres du Comité, mais aussi pour les gens de tout le pays. Dire que les pêcheurs et les collectivités qui en dépendent ne sont pas pertinents est une insulte totale.

Je propose que nous adoptions cette motion aujourd'hui pour dire que la ministre n'a pas comparu et qu'il en soit fait rapport à la Chambre.

• (1125)

**Le président:** Merci, monsieur Arnold.

Nous allons maintenant entendre M. Small qui souhaite s'exprimer sur le sujet.

**Clifford Small:** Merci, monsieur le président.

Je veux seulement répondre aux observations de M. Cormier, qui a dit que les ministres des Pêches n'ont pas beaucoup comparu devant le Comité avant 2015. Puisqu'il vient d'une circonscription de pêcheurs, je crois que M. Cormier comprend et reconnaît l'évolution de la situation relative aux pêches de 2015 à aujourd'hui.

Avec un moratoire sur le maquereau, les décisions qui ont été prises, l'augmentation des zones de protection et toutes les préoccupations que l'industrie de la pêche a accumulées, il est plus important que jamais que la ministre compare devant le Comité et réponde de ce qui s'est passé au cours des 11 dernières années. Avant cela, les pêcheurs, les transformateurs et ceux qui travaillent dans le domaine de la transformation étaient beaucoup plus satisfaits de la façon dont la pêche était gérée, et ils veulent simplement revenir à cela. Ils aimeraient entendre la ministre, et nous continuerons d'exercer des pressions pour qu'elle compare ici.

**Le président:** Merci, monsieur Small.

Je ne vois pas d'autres mains levées.

Monsieur Klassen, allez-y.

**Ernie Klassen:** Merci, monsieur le président.

Je ne suis pas d'accord avec M. Arnold. Je ne crois pas que mon collègue, M. Cormier, ait dit que les préoccupations des pêcheurs n'étaient pas pertinentes. On a déformé ses propos.

De plus, la ministre a été informée de ce qui se passait en comité. En tant que secrétaire parlementaire, je consulte la ministre.

**Le président:** Merci, monsieur Klassen.

Sur ce, nous allons passer au vote.

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4. [Voir le Procès-verbal])

**Le président:** La motion est adoptée. Nous allons la transmettre à la Chambre au moment opportun.

Nous devons discuter de quelques éléments associés à cette motion avant de passer à autre chose.

**Le greffier:** Ce sont les motions habituelles que nous adoptons lorsque le Comité fait rapport à la Chambre.

La première veut que le président, le greffier et les analystes soient autorisés à apporter les modifications grammaticales et rédactionnelles nécessaires.

À moins que les députés ne veuillent ajouter une opinion complémentaire, la seule autre motion serait que le président présente le rapport à la Chambre.

• (1130)

**Le président:** Y a-t-il des questions à ce sujet? C'est assez simple. Êtes-vous d'accord?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité se réunit aujourd'hui — il est maintenant 11 h 30 — pour

entreprendre son étude sur la pêche du maquereau et du hareng de l'Atlantique.

Comme il a été convenu en comité, nous commençons cette étude par une mise à jour du ministère des Pêches et des Océans sur les mesures prises en réponse aux 28 recommandations que le Comité a envoyées à la ministre en février 2023.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Il y a un autre dossier que nous devons régler avant d'entamer l'étude.

Trois propositions de budget ont été distribuées aux députés au cours de la dernière semaine pour nos nouvelles études. Plaît-il au Comité d'adopter ces trois budgets?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Sur ce, j'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les retours de son et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

[Français]

En ce qui concerne l'interprétation, les participants sur Zoom ont le choix, au bas de leur écran, entre le parquet, l'anglais et le français. Les participants dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et choisir le canal désiré.

[Traduction]

Je vous rappelle que toutes les interventions doivent être adressées à la présidence.

Sur ce, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos quatre invités du ministère des Pêches et des Océans. Je vous remercie de votre patience.

Par vidéoconférence, nous accueillons Mme Céline Gaudet, directrice générale régionale, Région du Golfe, ainsi que M. Mario Gaudet, directeur, Gestion des pêches et des ports, région du Golfe. Nous accueillons en personne M. Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, ainsi que M. Todd Williams, directeur principal, Gestion des ressources – opérations.

Nous allons commencer par une déclaration préliminaire de cinq minutes de Mme Gaudet.

[Français]

**Céline Gaudet (directrice générale régionale, Région du Golfe, ministère des Pêches et des Océans):** Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Je vous remercie de m'offrir l'occasion de discuter de la gestion du maquereau de l'Atlantique et d'informer le Comité des mesures prises par Pêches et Océans Canada depuis 2023.

Je tiens à prendre un instant pour rappeler que je m'adresse à vous aujourd'hui depuis Moncton, au Nouveau-Brunswick, sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple micmac. Je tiens à rendre hommage et à exprimer mon respect à la nation micmaque, dont le lien profond avec cette terre continue de guider nos efforts en faveur de la réconciliation et d'une collaboration fructueuse.

[Français]

Nous sommes ici aujourd'hui pour parler de la décision que le ministère a prise en 2022 de fermer la pêche commerciale du maquereau de l'Atlantique et pour fournir une mise à jour sur l'état du stock, sur les avis scientifiques à l'appui et sur notre approche de gestion continue, y compris la façon dont nous avons répondu aux recommandations du Comité.

Le maquereau de l'Atlantique est, de longue date, une espèce qui revêt une importance économique, culturelle et écologique au Canada atlantique ainsi qu'au Québec. Il soutient les moyens de subsistance de nombreuses communautés côtières et joue un rôle clé dans les réseaux trophiques marins, à la fois comme prédateur et comme proie.

[Traduction]

En 2022, le ministère a pris la décision difficile, mais nécessaire, de fermer les pêcheries commerciales ciblées et les pêcheries d'appât afin de favoriser la reconstitution du stock. Cette décision n'a pas été prise à la légère, et je tiens à reconnaître les difficultés auxquelles sont confrontés certains pêcheurs dont les revenus dépendent du maquereau.

La pêche récréative ainsi que la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles sont restées autorisées, et des quotas ont été accordés pour les prises accessoires indispensables dans d'autres pêcheries, pour l'appât destiné au thon rouge et à des fins scientifiques. Néanmoins, les avis scientifiques ont clairement indiqué que le maintien de prélèvements aux niveaux requis pour une pêche commerciale, même modeste, n'était pas compatible avec la reconstitution du stock et que des mesures énergiques s'imposaient pour donner à ce dernier les meilleures chances possibles de se reconstituer.

• (1135)

[Français]

La participation des pêcheurs demeure essentielle à la science. À la suite de la fermeture, les pêcheurs continuent de soutenir l'évaluation grâce à l'échantillonnage scientifique qu'ils effectuent partout dans l'aire de répartition canadienne du maquereau. De plus, ils fournissent régulièrement des observations et des précisions qui renforcent les avis scientifiques.

[Traduction]

Compte tenu de l'importance du maquereau comme appât pour d'autres pêcheries commerciales, le ministère a rouvert en 2024 une petite pêcherie d'appâts soumise à une gestion rigoureuse. Cette ap-

proche vise à concilier les objectifs de reconstitution des stocks et les besoins opérationnels des pêcheurs. Le MPO a également pris des mesures pour informer le secteur des appâts de substitution et des pistes à explorer pour trouver de nouvelles solutions, et il continue de collaborer avec les principaux acteurs afin d'étudier les possibilités d'approvisionnement en appâts auprès d'autres pêcheries.

[Français]

Malgré les efforts de rétablissement, l'évaluation scientifique de 2025 continue de présenter des perspectives difficiles. Le stock demeure dans la zone critique, selon le cadre de l'approche de précaution, et la biomasse du stock reproducteur est faible. Le recrutement demeure faible et aucune amélioration soutenue n'a encore été observée.

[Traduction]

Le maquereau de l'Atlantique fait partie des stocks transfrontaliers que le Canada partage avec les États-Unis. La pression de pêche totale dépend non seulement des décisions canadiennes, mais aussi des mesures de gestion américaines.

Le MPO continue de suivre de près les données scientifiques américaines et les décisions connexes en matière de gestion des pêches. Les récentes hausses provisoires de l'évaluation américaine semblent s'expliquer par une amélioration de la situation de la partie sud du stock. Ces changements ne sont pas observés dans la partie nord du stock, qui alimente la pêche canadienne.

Compte tenu de ces différences et à la lumière des observations formulées par les pêcheurs canadiens sur le terrain, le MPO a avancé la date de la prochaine évaluation des stocks canadiens de 2027 à 2026.

[Français]

Les petits poissons pélagiques, comme le maquereau, sont de bons candidats pour le rétablissement. Le ministère demeure optimiste quant à la possibilité de rétablir ce stock en poursuivant l'application de mesures rigoureuses de gestion.

[Traduction]

Enfin, je tiens à saluer les membres du Comité pour la lettre qu'ils ont rédigée en 2023, laquelle comprenait 28 recommandations adressées au ministre. Je suis heureuse d'annoncer que le ministère a donné suite à bon nombre de ces recommandations, et nous restons déterminés à poursuivre nos efforts d'amélioration dans les domaines de la science, de la gestion, et de la participation citoyenne.

Sur ce, nous serons ravis de répondre à vos questions.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup, madame Gaudet.

[Traduction]

Sur ce, nous allons passer à notre première série de questions de six minutes, en commençant par M. Small.

**Clifford Small:** Je vous remercie, monsieur le président.

J'ai entendu Mme Gaudet, directrice générale régionale, Région du Golfe, expliquer que le meilleur moyen de favoriser le rétablissement du maquereau de l'Atlantique était de maintenir la fermeture de la pêche commerciale canadienne au maquereau.

Je viens d'examiner la décision prise par les États-Unis d'augmenter leur quota de près de 10 000 tonnes cette année. Dans l'une des raisons invoquées pour justifier cette mesure, ils indiquent qu'ils auraient pu fixer ce quota à 500 tonnes de plus si ce n'était de la pêche à l'appât pratiquée dans le Canada atlantique.

Monsieur Vigneault, dans quelle mesure la hausse du quota américain de maquereau est-elle due à l'absence de pêche dans le Canada atlantique?

**Bernard Vigneault (directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, ministère des Pêches et des Océans):** Je dirais qu'il n'y a aucune corrélation entre les deux phénomènes. La hausse observée aux États-Unis concerne principalement le contingent sud, qui n'est pas pêché au Canada. Ils ont pu constater cette tendance grâce à différents indicateurs, notamment une augmentation soutenue du nombre d'œufs relevée lors de leurs relevés, ce que nous n'avons pas encore observé dans la même mesure pour le contingent nord.

**Clifford Small:** L'une des 28 recommandations issues de l'étude que nous avons menée en 2022 était de rétablir une pêche commerciale du maquereau de l'Atlantique comparable à ce qui se fait aux États-Unis.

Il est tout à fait clair, si l'on examine de près les arguments avancés par les Américains pour fixer leur quota, qu'ils tiennent compte du fait que nous ne pêchons pas. C'est évident. Je peux fournir aux membres du Comité les arguments sur lesquels les Américains s'appuient pour justifier la hausse de leurs quotas.

Monsieur Vigneault, considérez-vous que la hausse des quotas américains pour 2026 est significative ou insignifiante?

• (1140)

**Bernard Vigneault:** Nous estimons que cette hausse est significative. C'est pourquoi nous avons décidé de repenser notre modèle concernant l'évaluation des stocks de maquereau. Cette évaluation était réalisée tous les deux ans et la dernière remontait à 2025. Nous avons décidé d'accélérer l'analyse des œufs et des larves qui ont été collectés durant l'été 2025 et d'avancer d'un an l'évaluation des stocks, car, comme le député le souligne à juste titre, les États-Unis prennent en compte les prises canadiennes dans leur évaluation des stocks. L'inverse est également vrai: nous prenons en compte les prises américaines lors de notre propre évaluation des stocks.

Par ailleurs, nous continuons de collaborer avec les États-Unis sur le plan scientifique. Nous contribuons à l'évaluation des stocks qu'ils mènent tant pour la partie sud, où nous avons constaté une augmentation récente, que pour la partie nord. Nos partenaires américains pourraient éventuellement collaborer à l'évaluation des stocks pour la partie nord, laquelle se trouve au Canada.

**Clifford Small:** Vous dites qu'il existe une population du sud et une population du nord chez le maquereau de l'Atlantique. Dans quelle mesure êtes-vous certain qu'aucun maquereau de l'Atlantique Nord-Est n'a migré vers nos eaux et ne s'est mélangé à nos propres stocks? Que savez-vous de l'ADN du maquereau européen par rapport à celui du maquereau américain?

**Bernard Vigneault:** Des travaux sont en cours à ce sujet. Nous faisons partie d'un groupe de travail réunissant les États-Unis, mais aussi des pays européens, afin d'étudier le maquereau dans l'Atlantique Nord. Nous menons des recherches continues pour analyser la génétique du stock afin de distinguer, comme vous l'avez mentionné, le nord-est du nord-ouest, mais dans notre cas, il s'agit avant tout de différencier les contingents nord et sud afin de pouvoir

quantifier plus précisément la part du contingent nord, qui est pêché aux États-Unis pendant la saison hivernale.

**Clifford Small:** À combien s'élève votre budget pour mener à bien le type de travaux que vous venez de nous décrire? Concrètement, de combien de milliers ou de millions de dollars parle-t-on? Enfin, combien de chercheurs travaillent sur ce projet à l'heure actuelle?

**Bernard Vigneault:** L'Institut Maurice-Lamontagne, situé dans la région de Québec, comprend un chercheur scientifique et un employé à temps plein qui travaillent sur la recherche scientifique relative au maquereau. Nous disposons également de plusieurs techniciens de soutien.

Je ne dispose pas du montant exact du budget consacré à la recherche scientifique, mais celui-ci est considérable et a été revu à la hausse afin de répondre aux préoccupations et aux questions soulevées par les intervenants du secteur au sein de notre groupe de travail scientifique sur le maquereau de l'Atlantique. Les activités scientifiques sont variées: il ne s'agit pas seulement de l'évaluation des stocks, mais aussi de recherches visant à affiner l'évaluation en cours.

Le budget s'élève à plusieurs centaines de milliers de dollars. Pour être honnête, je n'ai pas les chiffres exacts sous la main aujourd'hui.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Small.

Sur ce, nous allons à présent céder la parole à M. Morrissey pour un total de six minutes.

**Robert Morrissey:** Merci, monsieur le président.

Mme Gaudet ou M. Vigneault pourraient répondre tous les deux à mes questions.

Lorsque la décision concernant le maquereau de l'Atlantique Nord a été prise en 2022, quels étaient les taux de capture de l'année précédente et des années antérieures? Qu'est-ce qui vous a amenés à cette décision? Les pêcheurs vous ont-ils rapporté qu'ils constataient une diminution de leurs prises?

**Bernard Vigneault:** La décision de classer ces stocks a été prise, car les stocks se trouvaient en zone critique depuis 2011, malgré une réduction du TPA, c'est-à-dire du total des prises autorisées. En ce qui concerne nos stocks...

**Robert Morrissey:** Ma question était la suivante: que vous ont rapporté les pêcheurs en ce qui concerne le volume de leurs prises?

• (1145)

**Bernard Vigneault:** D'après l'expérience des pêcheurs, la capture par unité d'effort n'est pas un moyen utilisé pour les stocks qui se regroupent, comme le maquereau. Comme ils se rassemblent en petits groupes très denses, il est possible de pêcher et d'obtenir un taux de capture particulièrement élevé, même si la biomasse globale est très faible.

La capture par unité d'effort n'est pas utilisée directement pour l'évaluation des stocks de maquereaux et d'autres espèces qui se regroupent comme eux, principalement des espèces pélagiques.

**Robert Morrissey:** Oui, je comprends tout cela, mais ma question était... J'imagine que quelqu'un au sein du MPO doit être capable d'évaluer les volumes de maquereaux pêchés dans la région de l'Atlantique Nord.

Monsieur Williams, vous souhaitez intervenir?

**Todd Williams (directeur principal, Gestion des ressources – opérations, ministère des Pêches et des Océans):** J'ai quelques statistiques à vous présenter qui remontent à 2017, à titre d'exemple.

**Robert Morrissey:** Très bien.

**Todd Williams:** En 2017, le nombre de prises débarquées, apâts compris, s'élevait à 10 266 pour l'ensemble du Canada atlantique. En 2018, on a constaté une légère hausse, soit 11 050. Ensuite, les totaux se sont établis à 8 750, 7 957 et 4 519 pour les années 2019, 2020 et 2021, respectivement. Par la suite, une période de fermeture a été instaurée, et les chiffres sont restés très faibles en raison des prises accessoires.

**Robert Morrissey:** Jusqu'en 2022, aucune restriction n'était imposée par rapport aux espèces pêchées.

**Todd Williams:** En fait oui, il y a eu certaines restrictions par rapport aux prises débarquées. En 2019, puis les années suivantes, les chiffres correspondaient plus ou moins au total admissible des captures et aux prises débarquées. En revanche, au cours des années précédentes — et je n'ai pas accès à ces renseignements pour le moment —, je me souviens qu'il y avait un écart important entre le TPA fixé et les prises débarquées...

**Robert Morrissey:** Pourriez-vous transmettre au Comité, avec autant de détails que possible, les données réelles des prises débarquées ayant été enregistrées par le MPO dans les différentes régions où la pêche concernait les stocks de l'Atlantique Nord, jusqu'à la décision de fermeture prise en 2022?

Ma prochaine question s'adresse à nouveau à tout invité qui souhaite y répondre.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le stock américain et le stock canadien? Souvent, les pêcheurs les considèrent comme faisant partie d'un seul et même stock. D'après ce que j'ai compris de vos présentations d'ouverture, ce n'est peut-être pas tout à fait le cas. Pourriez-vous expliquer aux membres du Comité s'il existe une différence entre les deux, et quel impact cela pourrait avoir sur les ressources du stock nordique, ainsi que sur ce qu'on appelle le stock méridional, c'est-à-dire le maquereau américain?

**Bernard Vigneault:** En effet, les stocks faisant l'objet d'une évaluation au Canada font partie du contingent nordique, et il s'agit de...

**Robert Morrissey:** Ai-je raison ou tort de penser que les maquereaux présents au large des côtes américaines remontent jusqu'au Canada, et sont ainsi accessibles aux pêcheurs canadiens dans les eaux canadiennes?

**Bernard Vigneault:** Il s'agit du contingent nordique. Les poissons du contingent nordique des stocks que nous évaluons au Canada arrivent dans les eaux canadiennes en provenance des États-Unis. En fait, les maquereaux migrent au printemps vers le Canada, puis retournent aux États-Unis durant la saison automnale.

Aux États-Unis, il existe un autre contingent que nous n'évaluons pas au Canada, c'est-à-dire le contingent sud. Lorsque les États-Unis procèdent à une évaluation des stocks, ils le font pour l'ensemble de la population de l'Atlantique Nord-Ouest. Ils évaluent conjointement les contingents nord et sud. Au Canada, nous évaluons le contingent nord séparément, car c'est celui qui fait l'objet d'une exploitation au Canada.

**Robert Morrissey:** En ce qui concerne les autres stocks dont vous avez parlé aux États-Unis, ceux du sud que nos partenaires

américains ne prennent pas en compte, où se trouverait-elle principalement?

● (1150)

**Bernard Vigneault:** Les maquereaux de ces stocks ne migrent pas au Canada durant la saison estivale. En fait, ils s'arrêtent dans le nord-est...

**Robert Morrissey:** Mais ces maquereaux finissent-ils éventuellement par migrer dans les eaux canadiennes?

**Bernard Vigneault:** Non, ils ne migrent jamais vers les eaux canadiennes.

Une partie des travaux scientifiques menés dans le cadre de l'évaluation des stocks consiste à déterminer la quantité de poissons capturés en hiver aux États-Unis, ou la proportion de la population nordique qui, lorsqu'elle hiberne aux États-Unis, est capturée par la pêche américaine. Cela fait partie de l'évaluation des stocks.

Je tiens à rappeler qu'il y a beaucoup d'incertitudes à ce sujet. Les estimations varient entre 20 % et 80 %, et c'est pourquoi nous avons décidé de refaire l'évaluation des stocks plus tôt afin d'analyser l'impact de la décision prise aux États-Unis.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

[Français]

Je passe maintenant la parole à M. Blanchette-Joncas pour six minutes.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Merci, monsieur le président.

Je salue les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Gaudet.

Le 5 février, j'ai transmis une lettre à la ministre des Pêches, Joanne Thompson, concernant les compressions annoncées à l'Institut Maurice-Lamontagne, situé à Mont-Joli, dans ma circonscription. Malgré une relance le 12 février sur le parquet de la Chambre et un nouveau courriel envoyé le 5 mars, je n'ai reçu aucune réponse à ce jour.

Pouvez-vous confirmer aujourd'hui qu'il y aura des suppressions d'emplois à l'Institut Maurice-Lamontagne, qui relève du ministère des Pêches et des Océans? Le cas échéant, combien de postes seraient touchés?

**Céline Gaudet:** Je vous remercie beaucoup de la question.

Je n'ai pas les détails concernant ce que vous demandez aujourd'hui. Alors, si vous me le permettez, j'aimerais vous répondre par écrit.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Madame Gaudet, par souci de transparence envers les employés et la population de ma circonscription, je vous saurais gré de bien vouloir envoyer une réponse écrite concernant les éléments suivants.

Premièrement, j'aimerais que vous nous fournissiez le nombre exact de postes touchés, ventilé par catégorie d'emploi: les chercheurs, le personnel scientifique, le personnel technique, le personnel administratif, le personnel contractuel et le personnel occasionnel.

Deuxièmement, veuillez nous indiquer la nature des compressions, à savoir s'il s'agit de l'abolition de postes, de non-renouvellement de contrats, de gel des embauches ou d'autres mesures.

Troisièmement, je voudrais que vous fassiez la distinction entre les postes permanents et les postes précaires ou à durée déterminée.

Quatrièmement, j'aimerais obtenir la ventilation des compressions par programme, par direction et par mandat de recherche, y compris la recherche fondamentale appliquée et les activités de surveillance scientifique.

Cinquièmement, veuillez nous faire part du calendrier précis de mise en œuvre de ces décisions ainsi que de leur portée temporelle, notamment si d'autres vagues de compressions sont prévues au-delà de l'exercice financier en cours.

Sixièmement, j'aimerais connaître les motifs invoqués, y compris toute analyse budgétaire, stratégique ou organisationnelle ayant mené à ces choix.

Septièmement, j'aimerais connaître les répercussions anticipées sur la capacité scientifique, la continuité des mandats de recherche et la relève scientifique.

Huitièmement, j'aimerais savoir quelles sont les mesures d'atténuation ou de soutien prévues pour les travailleuses et les travailleurs touchés.

Neuvièmement, j'aimerais savoir quelles consultations ont été effectuées, s'il y en a eu, auprès du personnel, des directions scientifiques ou des représentants syndicaux.

Dixièmement, pour finir, j'aimerais obtenir des garanties quant à la pérennité de l'Institut Maurice-Lamontagne et quant à la compatibilité de ces compressions avec les obligations fédérales en matière de surveillance scientifique, de protection des écosystèmes marins et de gestion durable des ressources.

Pouvez-vous vous engager aujourd'hui à transmettre ces informations par écrit au Comité dans les meilleurs délais?

**Céline Gaudet:** Nous allons faire un suivi concernant cette question, bien sûr.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Merci.

Madame Gaudet, le ministère des Pêches et des Océans invoque régulièrement la science pour justifier ses décisions. Or, si des compressions réduisent la capacité scientifique dans des centres comme l'Institut Maurice-Lamontagne, comment pouvez-vous garantir que les décisions continueront d'être fondées sur les meilleures données disponibles?

**Céline Gaudet:** Je vous remercie de la question.

Je vais demander à mon collègue M. Vigneault de répondre à cette question.

**Bernard Vigneault:** En ce qui a trait aux compressions qui ont été effectuées, nous nous sommes assurés de garder la capacité de base nécessaire pour appuyer les décisions du ministère sur les pêcheries en particulier. Il y a des outils que nous pouvons utiliser et qui nous permettent d'avoir essentiellement la même information, mais de façon plus efficace et moins coûteuse. Dans le cas des pêcheries, c'est un des domaines que nous avons priorisés et où nous n'avons pas effectué de compressions majeures, parce que c'est directement relié à la capacité d'appuyer les décisions, comme vous le mentionnez. Alors, malgré les décisions qui ont été prises concernant les réductions, nous continuons d'être capables d'appuyer les décisions sur les pêcheries.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Je vous remercie de ces clarifications, monsieur Vigneault.

Madame Gaudet, je reviens vers vous. Vous êtes à la direction. Le ministère des Pêches et des Océans prévoit retrancher 724 postes à temps plein d'ici 2028-2029. Combien de ces compressions pourraient toucher la capacité scientifique?

● (1155)

**Céline Gaudet:** Je vous remercie de la question.

En ce qui concerne la capacité scientifique, la science demeure une priorité absolue au ministère des Pêches et des Océans. Encore une fois, si vous cherchez des chiffres précis, je pourrai vous répondre de façon subséquente par écrit. Cela dit, je peux vous affirmer que la science est une priorité au ministère et que nous allons trouver tous les moyens de nous assurer que nos programmes continuent. Ce sera en fonction des moyens que nous allons avoir, mais, comme M. Vigneault vient de le mentionner, nous allons nous assurer que tous nos outils sont utilisés et que nous avons de bons outils pour pouvoir prendre les bonnes décisions.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Madame Gaudet, si la science est une priorité absolue pour votre ministère, comment se fait-il que vous autorisiez des coupes dans un institut de recherche scientifique comme l'Institut Maurice-Lamontagne? Expliquez-moi ça.

**Céline Gaudet:** Merci de la question.

Comme je l'ai dit, la science est là et fait partie de notre programme. Il y a peut-être des compressions. Nous allons vous fournir les données, comme vous l'avez demandé. Nous pourrions vous répondre de cette façon.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Madame Gaudet, qui a pris la décision d'aller de l'avant et d'effectuer ces compressions dans le monde scientifique, notamment à l'Institut Maurice-Lamontagne, chez nous?

**Céline Gaudet:** Merci de la question.

J'aimerais demander à mon collègue M. Vigneault d'intervenir s'il a quelque chose à ajouter après que j'aurai répondu.

Les décisions sont prises au niveau du ministère en ce qui concerne les programmes. C'est un processus. Ce n'est pas une chose en particulier, mais il y a toutes sortes d'éléments qui sont pris en considération dans les décisions. Il faut s'assurer que les mandats du ministère continuent et sont bien respectés.

**Le président:** Merci beaucoup. Le temps de parole est écoulé. Si vous voulez ajouter des commentaires, nous vous remercions de bien vouloir nous les envoyer par courriel.

[Traduction]

Voilà qui termine notre première série de questions.

Sur ce, nous allons à présent passer à notre deuxième série de questions. Monsieur Arnold, à vous la parole, je vous prie.

**Mel Arnold:** Merci, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les invités de leur présence aujourd'hui.

Cela devient assez technique. Je me réfère à un document qui a été préparé pour nous par les analystes de la Bibliothèque du Parlement. Le document en question explique comment « la poursuite des captures américaines influe sur le délai estimé nécessaire pour que les stocks dépassent le Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique avec une probabilité de 75 % ». Il indique que « dans un scénario sans pêche américaine ou canadienne, “le délai minimum pour que le stock dépasse le Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique avec une probabilité de 75 % a été estimé à 6 à 7 ans” », et que « dans un scénario où les prélèvements américains s'élèvent à 3 639 tonnes (le TPA commercial de 2023), le délai de reconstitution “passerait à 7 à 9 ans” ».

Cela semble raisonnable, mais le document qui nous a été remis précise ensuite: « Par conséquent, le MPO estime que le “temps minimum nécessaire pour que le stock se reconstitue au-dessus du niveau du Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique avec une probabilité de 75 % en l'absence de pêche canadienne... dans les conditions de productivité actuelles” est de neuf ans. ». Il ajoute ensuite: « Le MPO “s'efforcera de reconstituer le stock jusqu'à l'objectif de reconstitution en 18 ans”, soit deux fois le temps minimum estimé nécessaire à cette reconstitution. ».

Pourriez-vous expliquer pourquoi le délai est passé à 18 ans dans ce qui nous a été communiqué?

**Bernard Vigneault:** Le plan de reconstitution minimal repose sur l'absence totale de pêche canadienne. C'est la durée de neuf ans qui avait été estimée la dernière fois. Lorsque l'on tient compte de la pêche aux appâts qui a été autorisée, entre autres, c'est là que l'on aboutit au plan de reconstitution plus ambitieux.

Ce qui importe dans le cas de ces stocks, c'est que nous avons une influence très nette sur la pêche et sur les délais de reconstitution. Nous pouvons voir, par exemple, qu'avec le TPA actuel de 500 tonnes pour la pêche à l'appât, nous avons 75 % de chances que la biomasse des stocks augmente au cours des deux prochaines années. Si nous commençons à augmenter le TPA commercial ou si les prélèvements des États-Unis augmentent, cela réduira la probabilité de croissance des stocks.

• (1200)

**Mel Arnold:** Tant de choses dépendent des prélèvements que les États-Unis continueront d'effectuer dans le total autorisé des captures, n'est-ce pas?

**Bernard Vigneault:** Oui. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous tenons compte des prises américaines dans notre évaluation du stock. Les États-Unis font de même. Dans leur dernière évaluation, ils ont pris en compte les 500 tonnes.

**Mel Arnold:** Merci.

J'aimerais maintenant passer à la lettre envoyée à la ministre le 22 février 2023, qui contient les 28 recommandations. Nous n'aurons sans doute pas l'occasion de toutes les passer en revue aujourd'hui, mais la première recommandation était de rétablir « toutes les activités scientifiques et d'évaluation standards pour l'ensemble des décisions concernant la gestion des pêches, et plus particulièrement les moratoires et les fermetures ».

Ces activités scientifiques et d'évaluation standards ont-elles été entièrement rétablies?

**Bernard Vigneault:** Oui, elles ont été entièrement rétablies. Depuis, nous avons effectué l'échantillonnage annuel pour l'évaluation du stock — le relevé des œufs et des larves. Nous procédons à l'évaluation du stock tous les deux ans, mais, comme nous l'avons mentionné plus tôt dans notre introduction, nous l'effectuons cette année sur une base annuelle pour tenir compte du changement aux États-Unis. Nous le faisons parallèlement à un travail de recherche soutenu afin de donner suite aux préoccupations et aux recommandations de ce comité concernant le maquereau.

En plus de ce travail, nous avons commencé à collaborer avec l'industrie et le milieu universitaire pour examiner la reproduction du stock, sa prédation, etc.

**Mel Arnold:** D'accord. Merci.

Avant de manquer de temps, j'aimerais demander à Mme Gaudet si elle peut fournir au Comité un résumé des mesures prises ou achevées relativement aux recommandations formulées en 2023 dans cette lettre.

Pourriez-vous envoyer au Comité un résumé des mesures prises ou achevées à cet égard?

**Céline Gaudet:** Je vais demander à mon collègue, M. Williams, de répondre à cette question.

**Todd Williams:** Oui, nous le ferons.

**Mel Arnold:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Arnold.

Nous passons à M. Cormier. Vous avez cinq minutes.

[Français]

**Serge Cormier:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Au cours de cette étude, nous allons probablement recevoir des associations de pêcheurs, ou même des pêcheurs. Aujourd'hui, c'est vous qui êtes ici.

Depuis 2022, il y a deux points de vue: le vôtre et celui de l'industrie. Les gens de l'industrie disent qu'il y a beaucoup de maquereau et qu'ils en voient partout quand ils vont pêcher. De votre côté, au ministère des Pêches et des Océans, où vous avez un point de vue plus bureaucratique, vous dites qu'il n'y a plus de maquereau et qu'il faut faire attention.

Alors, j'aimerais juste mettre les choses en perspective. Qui dit vrai, ici? Comment peut-on avoir un portrait juste et équitable pour expliquer aux différents groupes l'état de santé du stock de maquereau?

Que faites-vous pour expliquer aux associations de pêcheurs que l'espèce est en danger et qu'il faut y faire attention? Tantôt, vous avez dit que vous aviez fait des relevés scientifiques en 2025. Est-ce que vous faites vos relevés en partenariat avec l'industrie ou est-ce que vous les faites vous-mêmes, de votre côté, avec les scientifiques du ministère?

Comment peut-on faire en sorte que chacun comprenne dans quel état se trouve le stock de maquereau présentement?

**Bernard Vigneault:** Merci de la question.

En fait, ce n'est pas une option ou l'autre; les deux sont vraies.

Les observations des pêcheurs sont tout à fait vraisemblables et pertinentes en ce qui concerne l'agrégation de poissons qui sont dans des concentrations importantes dans des zones localisées. Pensez, par exemple, aux poissons qui sont près de la côte Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador en raison du réchauffement des eaux.

Nous avons collaboré avec FFAW-Unifor, soit le syndicat Fish Food and Allied Workers, pour mettre en place plusieurs projets de recherche afin de tenir compte de ces observations et de nous assurer que le modèle de notre étude scientifique sur la biomasse est toujours valide dans ces conditions changeantes. Jusqu'à maintenant, nous avons une grande confiance dans les résultats. L'évaluation de stock est effectuée à partir des œufs et des larves qui sont échantillonnés partout dans le golfe du Saint-Laurent par l'entremise de l'échantillonnage de l'eau...

**Serge Cormier:** Je ne veux pas vous couper la parole, mais faites-vous ces échantillonnages toujours dans les mêmes endroits depuis les 20 dernières années?

• (1205)

**Bernard Vigneault:** Il y a des endroits qui sont les mêmes, mais il y a des mesures en place pour nous assurer que nous ne manquons pas de zones d'échantillonnage. Ça a été explicitement discuté en détail en 2023, quand nous avons fait l'évaluation de stock, et nous avons confirmé que le modèle actuel était encore approprié et que la majorité des œufs étaient dans les zones où ils sont prélevés au mois de juin.

**Serge Cormier:** L'industrie est-elle au courant de la façon dont vous faites ces relevés? Participe-t-elle activement à cette collecte de données que vous faites?

**Bernard Vigneault:** Oui, nous collaborons avec l'industrie. Elle nous fournit, entre autres, des échantillons de poissons adultes, ce qui nous permet d'établir la maturité des poissons et leur taux de fécondité. C'est un intrant direct dans notre modèle qui permet d'affiner nos projections de biomasse.

Nous collaborons aussi avec l'industrie pour établir des priorités de recherche. Plusieurs projets de recherche ont été mis sur pied en réponse à ses commentaires et à ses questions. Nous nous penchons notamment sur la question des facteurs environnementaux et du changement climatique. Nous avons des travaux en cours afin d'étudier la façon dont le changement climatique a une incidence sur les proies des larves, ce qui est un facteur prédominant pour le succès reproductif de l'espèce.

**Serge Cormier:** Depuis l'instauration du moratoire en 2022, on a mis à la disposition des pêcheurs un certain quota pour l'appât. Quel est ce chiffre, au moment où on se parle? Est-ce le même que l'année passée ou va-t-il être revu cette année?

**Bernard Vigneault:** Je vais demander à mon collègue M. Williams de vous répondre.

[Traduction]

**Todd Williams:** Depuis 2024, nous autorisons une petite pêche à l'appât de 440 tonnes dans tout le Canada atlantique. Nous avons instauré une série d'exigences en matière de surveillance, qui varient quelque peu d'une région à l'autre, notamment les appels de sortie en mer ou la déclaration quotidienne des prises.

**Serge Cormier:** Le quota total disponible pour la pêche à l'appât cette année est-il déjà établi, ou pas encore?

**Todd Williams:** L'an dernier, la ministre a pris une décision valable pour deux ans, qui prévoit l'allocation de 500 tonnes chaque année, dont 440 tonnes pour les appâts. Toutefois, compte tenu de

l'attention renouvelée portée à ce que les États-Unis ont annoncé et à la lumière des commentaires que nous recevons continuellement de la part des intervenants... D'ailleurs, nous avons tenu une réunion avec le comité consultatif du maquereau de l'Atlantique il y a quelques semaines, de concert avec des représentants de l'industrie. Ils ont formulé un certain nombre de suggestions, et nous en tenons compte. Nous examinons les derniers avis scientifiques, et nous donnerons à la ministre l'occasion d'évaluer à nouveau la situation pour 2026.

[Français]

**Serge Cormier:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Cormier.

[Français]

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Merci, monsieur le président.

Je poursuis mes questions pour Mme Gaudet.

Je veux m'assurer de bien comprendre ce que vous m'avez dit concernant la suppression de 724 postes au ministère des Pêches et des Océans d'ici 2028-2029. Selon vous, ces suppressions de postes ne vont entraîner aucune perte d'expertise scientifique. Est-ce bien le cas?

**Céline Gaudet:** Merci de la question.

En ce qui concerne l'expertise, l'exercice de réduction des dépenses est aussi une révision des priorités et des ressources afin de mettre les gens que nous avons à la bonne place. Parfois, une réduction ne veut pas nécessairement dire une perte d'emplois, mais plutôt une réorganisation des priorités ou de la manière de faire les choses. C'est comme ça que je pourrais répondre à votre question en ce sens. Il faut vraiment se rappeler que nous sommes aussi dans un exercice de réorganisation. Comme on l'a mentionné plus tôt, il y a des choses que nous allons mieux faire, et nous allons nous adapter aux besoins d'aujourd'hui. C'est aussi ça, l'esprit de l'exercice.

**Maxime Blanchette-Joncas:** D'accord.

Pouvez-vous nous fournir une réponse par écrit indiquant combien de ces suppressions de postes prévues vont toucher concrètement la capacité scientifique du ministère? C'est ma demande. Si le ministère prévoit ces suppressions de postes, a-t-il évalué le risque de perte permanente d'expertise scientifique, notamment si la capacité d'analyse est touchée? J'aimerais que vous puissiez répondre à ça.

Madame Gaudet, vous comprendrez que c'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui. Je représente les gens de l'Institut Maurice-Lamontagne, à Mont-Joli, dans ma circonscription. Ces employés et ces familles, présentement, vivent dans l'incertitude.

Pouvez-vous nous dire si leurs emplois seront en péril prochainement?

• (1210)

**Céline Gaudet:** Merci de la question.

Encore une fois, je n'ai pas les détails concernant les gens qui sont touchés. Il y a des exercices de réduction à l'Institut Maurice-Lamontagne, mais, si vous voulez des détails, nous pouvons vous les fournir par écrit.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Madame Gaudet, les stocks de hareng et de maquereau vont nécessiter davantage de science, notamment, pour leur rétablissement. Comment le ministère peut-il renforcer ses analyses s'il réduit sa capacité scientifique?

**Céline Gaudet:** Merci de la question. Je vais demander à mon collègue M. Vigneault s'il veut bien vous répondre.

**Bernard Vigneault:** Oui, merci.

Il faut comprendre que c'est dans le cadre d'un exercice de réduction budgétaire. Nous avons eu le mandat de réduire nos dépenses, notamment pour des choses qui faisaient double emploi. Une des façons de diminuer l'impact de cette réduction est de travailler en collaboration avec des organisations internes, ce qui se fait normalement par l'entremise de fonds de contribution. Nous sommes capables de maintenir la même science, mais le tout livré de façon différente. Grâce aux partenariats, nous avons besoin de moins de ressources. Il peut aussi y avoir des périodes plus longues pendant lesquelles nous avons la même information, mais nous avons alors besoin de moins de ressources...

**Maxime Blanchette-Joncas:** Est-ce que vous allez privatiser les analyses...

**Le président:** Je suis désolé, mais votre temps de parole est écoulé.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Je vais prendre une réponse par écrit, monsieur le président, parce que cette réponse ne m'a pas trop rassuré.

**Le président:** D'accord. Vous aurez aussi quelques autres tours pour poser des questions.

[Traduction]

Sur ce, nous allons passer à M. Gunn. Vous avez cinq minutes.

**Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais céder mon temps de parole à M. Small.

**Clifford Small:** Merci, monsieur Gunn.

Je regarde la cinquième recommandation: « Que Pêches et Océans Canada commence à utiliser d'autres méthodes d'évaluation des stocks, comme des sondeurs acoustiques, pour évaluer la taille des populations de maquereaux bleus, comme le font actuellement d'autres pays de l'Atlantique Nord, et qu'il rende publiques les conclusions de ces évaluations. »

Monsieur Vigneault, j'aimerais savoir si une partie de cette recommandation a été mise en œuvre.

**Bernard Vigneault:** Nous avons collaboré avec d'autres pays, comme les États-Unis, et avec le Conseil international pour l'exploration de la mer, ou CIEM, soit l'organisme chargé du relevé, pour élaborer et peaufiner notre méthodologie pour le relevé acoustique et le relevé des œufs.

Je tiens simplement à souligner qu'aucun autre pays n'utilise l'acoustique comme principal outil d'évaluation. Partout ailleurs, on utilise le relevé des œufs et des larves, comme au Canada. La différence, c'est que certains pays, notamment en Europe, disposent de la capacité nécessaire pour intégrer les données acoustiques en

complément des travaux scientifiques. Nous prenons part à ces discussions.

**Clifford Small:** Saviez-vous que le programme d'évaluation acoustique du hareng, prévu sur sept ans dans les divisions 3L et 3K au large de Terre-Neuve, n'a pas été mené à terme, puisque sa septième année a été annulée l'an dernier? Êtes-vous au courant de cela?

**Bernard Vigneault:** Oui, nous sommes au courant. Nous cherchons d'autres moyens d'effectuer des recherches scientifiques, parce que...

**Clifford Small:** Quelle quantité de maquereau a été observée par acoustique au cours de la sixième année de ce programme de sept ans?

**Bernard Vigneault:** Il est vrai que ce relevé acoustique a permis d'observer le maquereau, mais pour revenir à ce que j'ai dit plus tôt, l'évaluation du stock repose principalement sur le relevé des œufs.

**Clifford Small:** Le maquereau a donc été observé par acoustique. La recommandation de cette étude, publiée en 2023, était d'utiliser l'acoustique dans les évaluations des stocks. Dans quelle mesure les données acoustiques sur le maquereau, recueillies à l'automne 2024, ont-elles servi à donner suite aux recommandations de ce rapport, le cas échéant?

**Bernard Vigneault:** L'avis scientifique pour l'évaluation du stock préconise l'utilisation du relevé des œufs, parce que le relevé acoustique n'est pas possible pour le moment. Puisqu'il s'agit d'une espèce très mobile, comme nous le confirment les observations des pêcheurs, tout d'abord...

**Clifford Small:** C'est une espèce très mobile. Elle est partout. Vous suivez sans doute les médias sociaux. Vous avez vu des photos et des vidéos de bancs de maquereaux à la surface de l'eau, au large de la baie de Fundy, le long des côtes sud et est de la Nouvelle-Écosse, dans le sud et le nord du golfe, en Gaspésie, ainsi que tout autour des rives de Terre-Neuve-et-Labrador. Comme ces vidéos ont essentiellement été prises à un mois d'intervalle, il ne peut pas s'agir des mêmes maquereaux ayant parcouru cette distance.

Étant donné que ces maquereaux visibles à la surface de l'eau ont été enregistrés presque simultanément, ne diriez-vous pas qu'il y en a en grande quantité?

● (1215)

**Bernard Vigneault:** Il y a présence de maquereau, mais comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons fait un travail très ciblé et très soutenu pour déterminer où se trouve la principale zone de frai, qui demeure dans le golfe du Saint-Laurent, là où nous prélevons des échantillons.

Nous collaborons avec le Réseau de suivi des océans afin d'utiliser des capteurs acoustiques. Il s'agit d'un projet en cours dans le cadre duquel nous avons installé des capteurs sur le maquereau. Pour répondre à votre question, cela nous permettra de suivre les déplacements du maquereau au Canada et le long de la côte américaine, puis d'adapter nos méthodes de relevé à l'avenir. Ce qu'il faut retenir, c'est que nous avons déployé des efforts soutenus pour déterminer où se produit la ponte des œufs, et nous avons toujours confiance dans nos données scientifiques.

**Clifford Small:** Je vous remercie.

Il me reste un peu de temps. Vous avez expliqué comment les pêcheurs prélevaient des échantillons de maquereau pour vous. Je crois comprendre que, dans la circonscription d'où je viens, au moins une personne prélevait des échantillons à l'aide de filets à maille unique. Combien de classes d'âge différentes peut-on pêcher à l'aide de filets dont les mailles sont toutes de la même dimension?

**Bernard Vigneault:** L'échantillonnage vise avant tout à déterminer l'état de maturité; nous ciblons donc les poissons de plus grande taille, sans chercher à analyser la composition du stock. L'objectif principal est de mesurer la taille des poissons et de tenir compte de...

**Clifford Small:** Je parle de la classe d'âge dont l'absence a été signalée par la ministre. C'est une classe d'âge manquante.

**Le président:** Je crains de devoir intervenir ici.

**Clifford Small:** Avez-vous détecté certains de ces maquereaux dans cette étude?

**Le président:** Nous avons dépassé le temps imparti, alors je vais devoir vous interrompre. Bien sûr, si M. Vigneault souhaite ajouter quelque chose, il pourra le faire par écrit. M. Small aura aussi l'occasion d'intervenir au prochain tour, tout comme les autres.

Sur ce, nous passons à M. Morrissey. Vous avez cinq minutes.

**Robert Morrissey:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Vigneault.

Pouvez-vous expliquer au Comité en quoi l'évaluation prévue en 2026 différera, sur le plan de la méthodologie, de celles réalisées précédemment?

**Bernard Vigneault:** Nous avons abordé un certain nombre de questions dans le cadre d'une recherche ciblée, comme le recommandait le Comité. En tenant compte des effets des changements climatiques, nous avons confirmé que l'endroit choisi pour le relevé demeure valide, malgré le réchauffement continu des eaux...

**Robert Morrissey:** Avez-vous confiance dans la pertinence des sites choisis pour le relevé, malgré les effets des changements climatiques?

**Bernard Vigneault:** Nous sommes tout à fait confiants. De plus, nous espérons pouvoir accroître l'exactitude du relevé en tenant compte de l'effet direct de la température et des proies sur le développement des larves et des jeunes poissons, car nous estimons qu'il s'agit de facteurs secondaires qui influent sur le rétablissement du stock.

**Robert Morrissey:** Vous avez répondu tout à l'heure à une question en soulignant l'importance du relevé des œufs. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

**Bernard Vigneault:** Comme les poissons se déplacent beaucoup pendant l'été, il sera très difficile de concevoir un relevé acoustique permettant de les recenser à l'échelle du Canada atlantique.

**Robert Morrissey:** Qu'est-ce que le relevé des œufs vous apprend qu'un dénombrement des poissons matures ne vous permet pas de savoir?

**Bernard Vigneault:** Le relevé des œufs nous permet de couvrir l'ensemble de la population. C'est le travail que j'ai décrit. Nous avons confirmé que la principale zone de frai se trouve toujours dans le golfe du Saint-Laurent, où nous effectuons notre échantillonnage. Nous recueillons des données sur les œufs à partir d'échantillons d'eau et, de là, nous faisons des extrapolations sur la biomasse future de la population.

**Robert Morrissey:** Je suppose qu'il s'agit d'une méthode scientifique éprouvée qui est utilisée ailleurs qu'au Canada pour prévoir la santé du stock.

**Bernard Vigneault:** C'est la même méthode qui est utilisée principalement aux États-Unis et dans les pays européens. Dans tous ces endroits, pour la raison que je viens de mentionner, le relevé des œufs constitue l'indicateur central de l'évaluation des stocks.

**Robert Morrissey:** Nous entendons souvent parler, comme on l'a mentionné plus tôt, de l'abondance des bancs de poissons observés un peu partout. Pourriez-vous expliquer au Comité pourquoi on observe ce phénomène et pourquoi, en même temps, il existe, sur le plan scientifique, des préoccupations quant à l'abondance et à la santé du stock?

• (1220)

**Bernard Vigneault:** Un certain nombre d'espèces se rassemblent naturellement en très fortes concentrations. Même si la population globale a diminué pour quelque raison que ce soit, on peut encore observer, à certains endroits précis, des regroupements très visibles d'espèces pélagiques comme le maquereau.

C'est d'ailleurs une autre caractéristique du maquereau. Il est très visible parce qu'il nage près de la surface. On peut donc voir de grandes quantités de poissons à la surface, mais si l'on prend du recul et que l'on considère l'ensemble de la population, il se peut que le stock demeure appauvri malgré la présence de ces regroupements visibles.

**Robert Morrissey:** Que se passerait-il si l'on concluait simplement que le stock est abondant en se fiant aux bancs de poissons observés à la surface de l'eau à plusieurs endroits?

**Bernard Vigneault:** Vous risqueriez de surestimer la biomasse du poisson. Cela nuirait à la population elle-même, car les captures, qui sont fondées sur les regroupements, seraient surestimées. Nous l'avons vu dans d'autres évaluations scientifiques des stocks.

Il est possible de soutenir des prises très élevées en concentrant les efforts de pêche là où les poissons se regroupent...

**Robert Morrissey:** Que se passe-t-il lorsque des décisions sont prises uniquement en fonction de ce critère? En combien de temps une pêche peut-elle passer d'une situation viable à une catastrophe?

**Bernard Vigneault:** Dans le cas d'une espèce qui se regroupe, la marge est ténue entre un total autorisé des captures qui permettrait une probabilité de croissance et celui qui n'en permettrait pas. Si l'évaluation du stock ne tient pas compte de l'ensemble de la population, cela peut poser un problème de conservation.

**Robert Morrissey:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

Cela met fin à notre deuxième série de questions.

Nous allons commencer le troisième tour avec M. Arnold, qui dispose de cinq minutes.

**Mel Arnold:** Merci, monsieur le président.

Encore une fois, merci aux témoins.

Je ne sais pas si ma question s'adresse à M. Vigneault ou à Mme Gaudet.

Parmi les 28 recommandations formulées il y a trois ans, je voudrais me concentrer sur les recommandations 12, 13 et 14. La recommandation 12 était la suivante: « Que Pêches et Océans Canada élabore une entente bilatérale sur la gestion des stocks avec les États-Unis pour la saison 2023 de pêche au maquereau bleu. »

Trois ans se sont écoulés depuis. Pourriez-vous dire au Comité où en est l'entente bilatérale sur la gestion des stocks qui a été recommandée?

**Todd Williams:** En effet, Pêches et Océans Canada souscrit à la recommandation du Comité, en ce sens que nous devrions travailler en étroite collaboration avec les États-Unis et maintenir un dialogue suivi concernant la gestion de cette pêche.

Au cours des trois dernières années, nous avons communiqué régulièrement avec les États-Unis, à plusieurs échelons, pour tenter d'en arriver à une entente plus officielle. Malheureusement, à ce jour, nous n'y sommes pas parvenus, mais il y a également eu des enjeux du côté américain.

**Mel Arnold:** Cette relation aurait-elle été plus facile à établir il y a deux ans?

**Todd Williams:** Je ne voudrais pas spéculer sur toutes les raisons. Je sais que nous étions déjà engagés dans ces démarches avant cette période et que nous les poursuivons depuis deux ans, mais il demeure que nos efforts n'ont pas encore abouti. Encore une fois, nous continuons, aussi récemment qu'il y a quelques mois, à relancer nos interlocuteurs.

**Mel Arnold:** Je passe maintenant à la recommandation 13: « Que Pêches et Océans Canada donne aux pêcheurs canadiens des possibilités de pêche équivalentes au total autorisé des captures fixé par la National Oceanic and Atmospheric Administration, ou NOAA, pour 2023, puisque le maquereau bleu est géré comme un seul et même stock. »

Lorsque nous avons mené cette étude, on nous a dit que le maquereau de l'Atlantique était géré comme un seul stock. Or, vous semblez maintenant dire qu'il y a deux stocks. Pourquoi les pêcheurs canadiens ne sont-ils pas autorisés à pêcher alors que les Américains continuent de le faire et peuvent apparemment augmenter leurs captures lorsque les Canadiens n'y ont pas accès?

• (1225)

**Todd Williams:** D'abord, je crois qu'il est important de souligner que l'évaluation du stock effectuée aux États-Unis et celle réalisée au Canada, comme notre collègue l'a souligné, ne sont pas équivalentes. Alors que l'évaluation américaine porte sur le stock dans son ensemble, tant au nord qu'au sud, lorsqu'il est question de possibilités de pêche, nous nous intéressons vraiment au contingent nord. Nous nous appuyons ensuite sur les données scientifiques que nous fournissent nos collègues scientifiques de Pêches et Océans Canada pour déterminer l'accès au contingent nord du maquereau. Il ne serait pas nécessairement approprié d'établir un parallèle avec des pêcheurs qui exploitent le contingent sud.

**Mel Arnold:** Le maquereau est donc vraiment géré comme deux stocks distincts, et non comme un seul stock, contrairement à ce que le Comité avait été amené à croire en 2023.

**Todd Williams:** Je dirais plutôt qu'il s'agit d'un seul stock composé de différents contingents qui se mélangent périodiquement au cours de l'année.

**Mel Arnold:** C'est donc géré comme deux contingents distincts d'un même stock. Est-ce exact?

**Bernard Vigneault:** Oui. D'un point de vue scientifique, cela se fait séparément.

Aux États-Unis, ils fournissent des avis scientifiques et gèrent l'ensemble du stock américain, qui comprend principalement le contingent sud et une partie du contingent nord.

**Mel Arnold:** Les pêcheurs canadiens continuent d'être soumis à des restrictions. Les pêcheurs commerciaux continuent d'être soumis à un moratoire, mais le contingent américain peut pêcher davantage parce que les pêcheurs canadiens n'y sont pas autorisés. Est-ce exact?

**Bernard Vigneault:** Je vais laisser mon collègue, M. Williams, répondre à la question sur la gestion des ressources, mais je tiens à rappeler au Comité que l'augmentation observée dans les derniers avis scientifiques aux États-Unis est principalement due à la croissance du contingent sud, qui n'entre pas dans les eaux canadiennes et n'est pas pêché au Canada.

**Le président:** Nous avons dépassé le temps imparti, alors si vous le pouvez, soyez très bref. Si vous avez des choses à ajouter, il serait préférable de nous les soumettre par écrit.

**Todd Williams:** Depuis 2012, nous constatons un alignement du total autorisé des captures avec celui des États-Unis. Il arrive parfois que ces totaux ne concordent pas parce que, comme l'a souligné M. Vigneault, on constate une croissance du contingent sud, mais plus récemment, en 2025, les totaux autorisés des captures des États-Unis et du Canada étaient très similaires.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Arnold.

Nous passons maintenant à M. Klassen, pour cinq minutes.

**Ernie Klassen:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Gaudet, des études scientifiques ont été menées sur les stocks de hareng de l'Atlantique, qui seront publiées avant la réunion du comité consultatif sur le hareng qui se tiendra au printemps. Il semble que les données les plus récentes n'indiquent aucun changement positif dans la santé de l'espèce. Le réchauffement des eaux, l'accès à la nourriture et la prédation ont tous une incidence sur le rétablissement du stock.

Pouvez-vous me parler des répercussions des changements climatiques sur le golfe et sur le rétablissement des stocks de maquereau et de hareng?

**Céline Gaudet:** En effet, les changements climatiques sont une donnée importante de l'équation.

Je vais donner la parole à mon collègue, M. Vigneault, qui pourra peut-être apporter des perspectives scientifiques supplémentaires pour répondre à votre question.

**Bernard Vigneault:** Merci.

Toutes les espèces pélagiques sont très sensibles aux changements climatiques. La température de l'eau du golfe du Saint-Laurent — en particulier dans sa portion sud — a augmenté, ce qui a des répercussions sur l'écosystème.

Dans le cas du maquereau de l'Atlantique, nous continuons de penser que c'est un facteur important pour le rétablissement du stock. Nous constatons que la réduction de la pêche a un effet bénéfique important sur le rétablissement, mais parallèlement, les stocks sont touchés par les changements climatiques. Souvent, le moment où les larves du maquereau de l'Atlantique éclosent et celui où leurs proies sont disponibles jouent un rôle névralgique. Dans un climat changeant, cela peut faire pencher la balance. Il se peut qu'en raison d'un décalage, les œufs éclosent sans qu'il y ait de proies appropriées disponibles à cette période de l'année, ce qui pourrait causer des difficultés pour le stock.

Pour le hareng, nous pensons que cela est principalement dû aux conditions environnementales, similaires à ce que j'ai décrit comme étant, par exemple, un décalage entre le moment où les larves sortent des œufs et la disponibilité des proies nécessaires à leur croissance.

• (1230)

**Ernie Klassen:** Merci.

Monsieur Williams, par le passé, lorsque la population était en bonne santé, un maquereau sur dix avait plus de sept ans. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un sur cent. Les poissons plus âgés pondent plus d'œufs, donc leur nombre réduit signifie que moins de jeunes poissons naissent. Il faut six à sept ans pour que les jeunes poissons grandissent suffisamment pour aider à reconstituer la population. Autrefois, ils pondaient sept fois plus d'œufs qu'aujourd'hui.

Les pêcheurs voient beaucoup de maquereaux dans l'eau. Ces poissons sont-ils assez âgés pour se reproduire? Comment compareriez-vous le nombre actuel de gros poissons à celui de 2010?

**Bernard Vigneault:** Nous constatons toujours que la population de maquereaux est, comme nous le disons, tronquée, car nous voyons des poissons beaucoup plus petits et beaucoup plus jeunes que par le passé.

Depuis 2011, il est rare de trouver des poissons âgés de plus de sept ans. Or, si les poissons atteignent leur maturité à deux ou trois ans et peuvent vivre plus de quinze ans, ce sont les plus gros qui produisent le plus d'œufs et qui jouent le rôle le plus important dans la reproduction. Nous constatons encore aujourd'hui que le nombre de ces gros poissons diminue dans l'écosystème du golfe du Saint-Laurent. Ce phénomène fait actuellement l'objet de recherches.

Nous allons lancer un projet, en collaboration avec l'industrie, pour prélever des échantillons de poissons au large de Terre-Neuve, non seulement pour observer leur taille, mais aussi pour examiner en détail leur maturité et leur capacité à produire des œufs et à contribuer à la reproduction de l'espèce.

**Ernie Klassen:** Pouvez-vous nous parler un peu plus longuement de la répartition par âge du stock de maquereaux actuel?

**Bernard Vigneault:** Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous constatons présentement que la majorité des poissons sont plus petits à l'âge de sept ans. Lors de la dernière évaluation, nous avons constaté que la taille moyenne des poissons a diminué par rapport à ce qu'elle était. Cela fait toujours partie de la variation naturelle que nous avons observée pour la population. Or, dans la dernière évaluation des stocks, nous avons constaté que les poissons étaient non seulement plus jeunes qu'ils ne l'étaient lorsque la population était en meilleure santé, soit avant 2011, mais qu'ils étaient aussi plus petits.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Klassen.

[Français]

La parole est à M. Blanchette-Joncas pour deux minutes et demie.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Merci, monsieur le président.

Madame Gaudet, dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, le ministère a-t-il réalisé une analyse de l'impact sur sa capacité scientifique découlant du fait que des postes pourraient être supprimés ou touchés?

**Céline Gaudet:** Merci beaucoup de la question. Je vais demander à mon collègue M. Vigneault d'y répondre.

**Bernard Vigneault:** Merci.

Le plus simple pour nous serait de vous fournir la réponse écrite que vous avez demandée, parce que nous ne l'avons pas, mais je peux prendre l'occasion pour vous rassurer...

**Maxime Blanchette-Joncas:** Je vais vous donner deux suggestions de réponse, monsieur Vigneault: est-ce oui ou est-ce non?

**Bernard Vigneault:** Oui, nous pouvons fournir...

**Maxime Blanchette-Joncas:** Est-ce que vous avez fait une analyse, oui ou non?

**Bernard Vigneault:** Tout à fait, nous avons fait une analyse. Nous avons regardé ça, comme je le mentionnais plus tôt, pour nous assurer qu'il n'y aurait pas d'impact sur la prise de décision pour les stocks de poissons.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Est-ce que vous allez transmettre au Comité l'ensemble de l'analyse?

• (1235)

**Bernard Vigneault:** Nous allons regarder quels documents nous pouvons vous transmettre. Je peux tout de suite vous dire que ce sont des décisions qui ont été prises conjointement pour toutes les régions.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Il faut nous le dire, monsieur Vigneault. Sinon, nous allons déposer une motion pour vous forcer à rendre publique cette analyse. Merci.

Madame Gaudet, je reviens vers vous. Si des postes scientifiques sont supprimés, certaines analyses devront-elles être confiées à des organismes externes?

**Céline Gaudet:** Encore une fois, puisque la question concerne la gestion du programme scientifique du ministère, je vais demander à mon collègue M. Vigneault d'y répondre.

**Bernard Vigneault:** Ça ne fait pas partie des plans que de donner, par contrat ou d'une autre façon, des données.

Ce que j'ai mentionné plus tôt, c'est que, pour la science, il est toujours important de collaborer avec des organismes externes, comme les universités et l'industrie. C'était le cas même avant les réductions. Ça permet d'apporter une lumière différente pour l'interprétation des données. Ça permet d'augmenter notre capacité à aller chercher des données. C'est quelque chose que nous allons continuer de faire dans l'avenir.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Est-ce que le ministère a évalué le risque de devenir plus dépendant de l'expertise externe?

**Bernard Vigneault:** Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous ne sommes pas plus dépendants de l'expertise externe. Nous nous sommes assurés que nous avons la capacité scientifique pour...

**Maxime Blanchette-Joncas:** Ma question vise à savoir si vous l'avez évalué, monsieur Vigneault.

**Bernard Vigneault:** Oui, nous avons regardé ça en détail. Nous nous sommes assurés...

**Maxime Blanchette-Joncas:** Vous nous transmettez cette réponse par écrit, s'il vous plaît.

Est-ce que le ministère peut garantir que la fréquence et la qualité des avis scientifiques sur le maquereau et le hareng ne seront pas touchées, dans le contexte de l'examen en cours pour les compressions budgétaires?

**Bernard Vigneault:** Absolument, elles ne seront pas touchées. En fait, nous avons mis des ressources supplémentaires, comme nous l'avons mentionné plus tôt. Présentement, nous faisons des analyses que nous n'avions pas prévu de faire et nous avons accéléré ces analyses pour permettre une prise de décision éclairée.

**Maxime Blanchette-Joncas:** J'aimerais avoir une réponse écrite détaillée, s'il vous plaît.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Blanchette-Joncas.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Small, pour cinq minutes.

**Clifford Small:** Merci, monsieur le président.

Je trouve très frustrant d'être assis à cette table — après avoir été dûment élu par la population de Terre-Neuve-et-Labrador, après avoir passé du temps en mer et avoir connu tant de pêcheurs, de transformateurs et de personnes qui dépendent des emplois dans l'industrie de la transformation des produits de la mer — et d'entendre les déclarations de nos responsables ici même au sujet de la science, des classes d'âge, de ce qui manque, de ce qui est en plus grande quantité et de tout le reste. Je sais sans l'ombre d'un doute que ce qui est dit ici est orchestré et fabriqué.

C'est extrêmement frustrant, ayant moi-même été pêcheur et connaissant la taille des maquereaux pêchés l'été dernier au large de la côte nord-est de Terre-Neuve, au large de la côte ouest de Terre-Neuve, au large de la côte du Labrador et au large de la côte sud de Terre-Neuve. Les maquereaux pesaient 1 000 grammes. Ils n'avaient pas deux ans et ils étaient nombreux.

Ma question s'adresse à M. Vigneault.

Vous avez mentionné que la taille des poissons diminuait à chaque évaluation. Comment avez-vous obtenu ces données sur la répartition des classes d'âge auxquelles vous faites référence? Quelle méthode avez-vous utilisée?

**Bernard Vigneault:** Je tiens tout d'abord à souligner que les données scientifiques que nous fournissons sont issues d'un processus d'examen par les pairs. Elles tiennent compte des contributions de l'industrie...

**Clifford Small:** Combien de fois une senne a-t-elle été lancée autour d'un banc de poissons et les poissons qui se trouvaient dans cette senne ont-ils été échantillonnés au hasard, pesés, puis classés dans les différentes classes d'âge auxquelles ils devaient appartenir? Combien de fois avez-vous pêché et échantillonné un groupe de poissons au cours des quatre dernières années?

**Bernard Vigneault:** Au cours des quatre dernières années, l'échantillonnage a été effectué en collaboration avec l'industrie, et ces échantillons ont été apportés dans des laboratoires pour être...

**Clifford Small:** Ils ont été capturés dans un filet maillant d'une seule taille, alors comment pouvez-vous connaître la répartition des classes d'âge? Monsieur Vigneault, si vous préleviez des échantillons dans des filets maillants d'une seule taille destinés à capturer des poissons d'une seule taille, comment pouvez-vous affirmer sans l'ombre d'un doute ce que vous avez dit ici aujourd'hui?

Je sais que vous avez probablement été envoyé ici pour dire cela. Vous êtes un homme très bien, mais comment pouvez-vous venir ici et dire à ce comité ce que vous nous avez dit alors que cela ne repose sur rien? Vous le savez, et je le sais.

**Bernard Vigneault:** Avec tout le respect que je vous dois, les renseignements que je fournis sont basés sur les meilleures données scientifiques disponibles, que nous avons recueillies grâce à un examen par les pairs. Les renseignements que j'ai donnés concernant la taille des poissons font partie de nos derniers avis scientifiques, publiés en 2025. Il y avait une demande ciblée d'examiner la distribution modèle de la taille, et c'est ce que nous fournissons pour les poissons. Comme le Comité le sait, ce sont des données qui sont importantes pour la gestion des pêches, car la réglementation fixe une limite de taille.

• (1240)

**Clifford Small:** D'accord, j'ai une solution facile pour vous.

Lorsque la pêche à l'appât a été annoncée et que son aspect scientifique a été présenté, les pêcheurs qui capturaient des appâts ont eu l'occasion de participer à l'effort scientifique et de vous transmettre les données. Quelle quantité de données les pêcheurs d'appâts vous ont-ils fournie à partir de la pêche à l'appât, en fonction de la longueur des poissons?

**Bernard Vigneault:** Nous avons utilisé des échantillons provenant des pêcheurs, car notre programme de collecte de données a été lancé avant la pêche à l'appât. Comme je l'ai mentionné, nous travaillons actuellement en collaboration avec la Fishermen, Food and Allied Workers Union pour recueillir des échantillons supplémentaires — concernant ce qu'a dit le député — afin de nous faire une meilleure idée de la taille et de la fécondité des poissons. Tout cela contribue à améliorer l'évaluation scientifique au fil du temps.

**Clifford Small:** Comment pouvez-vous obtenir une représentation précise de la répartition des classes d'âge sans une pêche expérimentale qui collecte des échantillons aléatoires au même moment?

**Bernard Vigneault:** C'est ce que nous apporte la collaboration avec les pêcheurs. Elle nous fournit des échantillons provenant d'associations qui participent à notre programme d'échantillonnage. Ils prélèvent des échantillons dans tout le Canada atlantique, ce qui nous permet d'avoir des échantillons représentatifs et d'être en mesure d'alimenter correctement notre modèle et nos avis scientifiques qui, je le rappelle, sont évalués par des pairs.

**Clifford Small:** Acceptez-vous cela...

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Small. Je crains que nous ayons dépassé le temps imparti.

Nous passons maintenant à M. Morrissey, pour cinq minutes.

**Robert Morrissey:** Merci, monsieur le président.

Le Comité reçoit aujourd'hui plusieurs témoins compétents.

Si les fanfaronnades politiques avaient résolu les problèmes liés aux stocks de poissons sur la côte est, ce comité ne se réunirait pas pour discuter des problèmes touchant une pêche en particulier. Pour citer feu John Crosbie, ce sont les fanfaronnades politiques qui ont causé l'effondrement de la pêche à la morue, une pêche qu'il a dû fermer à la fin des années 1990. Malheureusement, cela sonne bien — ce sont de bons extraits —, mais cela ne résout aucun problème.

Ma question au témoin est la suivante: avez-vous inventé le témoignage que vous avez présenté aujourd'hui devant ce comité?

**Bernard Vigneault:** Tous les renseignements scientifiques dont je vous fais part proviennent de nos avis scientifiques évalués par des pairs, qui sont publiés et accessibles au public, ou de publications de recherche publiées par les scientifiques de Pêches et Océans.

**Robert Morrissey:** Ce sont donc des faits. Les personnes qui les lisent peuvent les interpréter comme elles le souhaitent, c'est leur problème. Cependant, ni vous ni le ministère n'avez inventé le témoignage ou les preuves que vous avez présentés à ce comité, comme un membre précédent vous a accusé d'avoir fait.

**Bernard Vigneault:** Nous n'avons rien inventé. Ces données sont fournies dans le cadre du processus rigoureux d'avis scientifiques du ministère.

**Robert Morrissey:** Je vous remercie.

C'est important. Nous pouvons être en désaccord, mais il doit y avoir un arbitre impartial quelque part, sinon on se retrouve avec les décisions que j'ai évoquées plus tôt qui ont conduit à l'effondrement des pêches. Ce sont les pêcheurs qui en paient le prix. Nous devrions prendre des décisions pour leur garantir des moyens de subsistance viables à long terme.

Je voudrais revenir en arrière.

Pourriez-vous témoigner ou fournir des preuves au Comité, à partir de vos études, en comparant les gros poissons recensés aujourd'hui avec le nombre recensé dans le cadre d'un recensement tenu en 2010? Si vous ne disposez pas de ces renseignements, j'aimerais savoir si vous avez des preuves quantifiables qui montrent le nombre de gros poissons recensés aujourd'hui par rapport aux recensements qui auraient été effectués, disons, jusqu'en 2010, 2011 ou 2012. Avez-vous ces données?

**Bernard Vigneault:** Nous pouvons assurément vous fournir cette information. Cela faisait partie de l'avis scientifique.

**Robert Morrissey:** Avant d'entrer dans les détails, le nombre de gros poissons est-il aujourd'hui égal, supérieur ou inférieur à celui de 2010?

**Bernard Vigneault:** Il est beaucoup moins élevé. Littéralement, nous ne voyons pas régulièrement de gros poissons âgés de plus de sept ans. Encore une fois, dans l'estimation globale...

• (1245)

**Robert Morrissey:** Cela devrait-il inquiéter les pêcheurs?

**Bernard Vigneault:** Oui. Comme nous l'avons dit, ces gros poissons sont importants pour la reproduction. Nous allons faire des échantillonnages supplémentaires. Encore une fois, cela ne signifie pas que ces poissons n'existent pas. Il se peut qu'on en observe en mer, mais d'après toutes les estimations de population, nous constatons qu'il y a beaucoup moins de ces gros poissons qu'avant.

**Robert Morrissey:** D'après les données scientifiques, on a observé moins de gros poissons au cours des deux dernières années que pendant les années 2010, 2011 et 2012. Est-ce exact?

**Bernard Vigneault:** Oui, c'est exact.

**Robert Morrissey:** En tant que scientifique, qu'est-ce que cela vous apprend sur la santé du stock de maquereaux sur la côte est?

**Bernard Vigneault:** La population est dans une situation critique. Elle n'est pas en bonne santé. Le fait que nous manquions de gros poissons en est un indicateur, et c'est pour cette raison que nous nous attendons à ce que la reprise soit très lente.

En 2024, elle était à 32 % de ce que nous considérons comme étant la limite pour déterminer si l'état du stock est critique ou non. En 2025, elle était à 35 %, ce qui signifie que la reprise est très lente. Avec le temps, grâce à la réduction de la pression de la pêche et, espérons-le, à des conditions environnementales plus favorables, nous pourrions voir la population recouvrer la santé.

**Robert Morrissey:** J'ai fait référence tout à l'heure au stock américain de maquereaux dans le sud. Vous avez utilisé ce terme. Pour mémoire, vous avez dit que ce stock ne migre pas vers les eaux canadiennes. Est-ce bien le cas?

**Bernard Vigneault:** Oui, c'est exact.

**Robert Morrissey:** Lorsque nous entendons dire que les Américains augmentent leur quota, cela concerne un stock qui ne migre pas vers les eaux canadiennes à certains moments. Est-ce exact?

**Bernard Vigneault:** Tout d'abord, l'augmentation que nous constatons aux États-Unis provient du stock du sud...

**Robert Morrissey:** Elle provient du stock du sud. D'accord.

**Bernard Vigneault:** ... parce que, pour le stock du nord, ils utilisent les données de Pêches et Océans, ce qui explique pourquoi ils ne font pas état d'une augmentation importante pour ce stock.

**Robert Morrissey:** Acceptent-ils les données du Canada pour le stock du nord?

**Bernard Vigneault:** Oui. Nous mettons nos données à leur disposition pour le...

**Robert Morrissey:** Les Américains les acceptent-ils?

**Le président:** Je suis désolé, mais je dois intervenir. Nous avons dépassé le temps imparti.

Nous allons avoir un quatrième tour de questions, mais avec des séries de questions plus courtes. Notre premier intervenant sera M. Arnold, pour trois minutes et demie.

**Mel Arnold:** Merci, monsieur le président.

Cette question s'adresse à M. Vigneault ou à M. Williams.

Parmi les 28 recommandations proposées en février il y a plus de trois ans, quels sont les thèmes qui ont fait l'objet de suivis ou auxquels le ministère a été le plus lent à répondre?

**Todd Williams:** Certaines recommandations ont pu être pleinement mises en œuvre. Celles auxquelles il était plus difficile pour le ministère de donner suite concernaient le mandat du ministère lui-même. Certaines recommandations portaient sur l'aide aux programmes destinés aux pêcheurs qui dépendent de la pêche et allaient au-delà des pouvoirs conférés par la Loi sur les pêches.

**Mel Arnold:** Les recommandations qui portaient sur la négociation d'ententes avec les États-Unis n'étaient donc pas les plus difficiles à mettre en œuvre.

**Todd Williams:** Cet enjeu est certainement difficile à régler, mais nous continuons de réaliser des progrès, et j'ai bon espoir à cet égard.

**Mel Arnold:** Cela fait maintenant trois ans que ces recommandations ont été formulées. Les États-Unis ont estimé que le temps nécessaire au rétablissement des stocks se situerait, d'après ce que je m'efforce d'établir, entre sept et neuf ans, mais un autre paragraphe indique que cela pourrait prendre jusqu'à 18 ans. Bon nombre des pêcheurs qui participent à ces pêches ne seront peut-être plus là dans 18 ans.

Quelle est la probabilité qu'ils vendent leur entreprise à quelqu'un qui remarque la lenteur avec laquelle le ministère progresse dans la mise en œuvre des recommandations que le Comité a formulées à l'issue d'une étude approfondie menée il y a plus de trois ans? Quel espoir peut-on s'attendre à ce que ces pêcheurs aient encore?

• (1250)

**Todd Williams:** Tout d'abord, je tiens à souligner que nous avons bon espoir que les stocks se rétablissent. La pêche est...

**Mel Arnold:** Quand cela se produira-t-il?

**Todd Williams:** Comme M. Vigneault l'a déclaré, les conditions environnementales semblent indiquer...

**Mel Arnold:** Je ne vous ai pas demandé les raisons pour lesquelles les stocks sont dans cet état. Je vous ai demandé à quel moment vous espérez voir les stocks se rétablir.

**Todd Williams:** Je pense qu'il serait risqué d'émettre des hypothèses à ce sujet. Nous avons un plan de rétablissement qui a été élaboré et mis en place en collaboration avec les pêcheurs, lesquels ont approuvé ces échéances. Ils sont donc au courant de ces échéances, et nous leurs sommes reconnaissants de cette collaboration.

**Mel Arnold:** À quelles échéances faites-vous allusion?

**Todd Williams:** Je parle des échéances qui figurent dans le plan de rétablissement et qui indiquent 18 années.

**Mel Arnold:** D'ici quelle année? À partir de quel moment peuvent-ils s'attendre à ce que les stocks dépassent le seuil de référence minimal?

**Todd Williams:** L'objectif est de les rétablir en 18 ans, en considérant 2023 comme la première année de ce délai.

**Mel Arnold:** Vous parlez de 18 années à partir de 2023. Cela ne laisse pas beaucoup d'espoir.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Arnold.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Cormier pendant trois minutes et demie.

[Français]

**Serge Cormier:** En résumé, quand la ressource était présente, il y avait des pêcheurs qui pêchaient le maquereau à des fins commerciales et d'autres qui pêchaient le maquereau afin de l'utiliser comme appât pour la pêche au homard ou au crabe. Il y a donc deux groupes de pêcheurs qui sont certainement touchés différemment. D'un côté, il y a les pêcheurs commerciaux qui ont seulement des permis de pêche au maquereau. Pour eux, il n'y a malheureusement plus moyen de vivre de ça. De l'autre côté, il y a les pêcheurs de l'industrie qui dépendent du maquereau comme appât dans leurs casiers.

Avez-vous discuté avec l'industrie de moyens de rechange pour les appâts? Est-ce qu'il y a eu des discussions? Est-ce qu'il y a eu

des programmes mis en place pour tester d'autres appâts, que ce soit des appâts synthétiques ou des appâts composés de déchets de poissons, par exemple? Est-ce que vous avez fait de tels tests? Est-ce que vous avez eu de telles discussions? Est-ce que de l'argent a été mis dans certains programmes pour faire des tests en ce qui concerne les appâts?

[Traduction]

**Todd Williams:** En effet, une grande partie de la pêche au maquereau est axée sur les appâts. Ceux qui pratiquent cette pêche utilisent principalement les maquereaux à cette fin. Par l'intermédiaire du Fonds des pêches de l'Atlantique, nous avons consacré plus de 1,6 million de dollars à la recherche de solutions de rechange en matière d'appâts. Nous avons travaillé dans la région du golfe, en réunissant les intervenants afin d'examiner les enjeux liés aux appâts et de trouver, dans la mesure du possible, d'autres sources d'appâts.

[Français]

**Serge Cormier:** Où est-ce que les pêcheurs de homard et de crabe, notamment, prennent leur maquereau présentement? Est-ce que d'autres pays ont une ressource suffisante pour que les pêcheurs puissent s'y procurer du maquereau pour leurs appâts?

[Traduction]

**Todd Williams:** Je crois comprendre qu'une grande partie des appâts est souvent achetée auprès de pays étrangers, où l'on peut encore pêcher le maquereau.

**Serge Cormier:** Quel maquereau?

**Todd Williams:** Il s'agit du stock du Nord-Est. Je crois qu'il y a des sources de maquereau en Europe.

**Serge Cormier:** Quel est l'état du stock là-bas? Est-il plus abondant qu'ici, étant donné qu'on peut acheter le maquereau là-bas?

**Bernard Vigneault:** Je ne connais pas tous les détails, mais leur dernière analyse fait état d'un fort recul. Le stock se trouve également dans une situation difficile en Europe.

**Serge Cormier:** Cela signifie qu'il sera difficile pour les pêcheurs du secteur de se procurer du maquereau comme appât, même dans ces pays-là.

**Todd Williams:** Oui.

**Serge Cormier:** Les essais que vous avez effectués pour trouver d'autres appâts sont-ils déjà concluants? Où en êtes-vous en ce qui concerne ces essais?

**Todd Williams:** Nous pouvons bien sûr fournir une réponse par écrit au Comité à ce sujet, s'il le demande.

**Serge Cormier:** Oui.

• (1255)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Cormier.

[Français]

Pour terminer, je cède la parole à M. Blanchette-Joncas pour deux minutes.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Merci, monsieur le président.

J'ai une question pour vous, monsieur Vigneault.

Les pêcheurs observent du maquereau dans plusieurs zones où les relevés scientifiques du ministère n'en détectent pas. Comment est-ce que vous expliquez cet écart entre vos évaluations scientifiques et les observations des pêcheurs?

**Bernard Vigneault:** Je veux réitérer que nous collaborons avec les pêcheurs pour avoir des informations sur les observations et des échantillons pour fournir une évaluation de stock. L'évaluation de stock est basée sur les larves et les œufs collectés par les scientifiques de l'Institut Maurice-Lamontagne dans le sud du golfe du Saint-Laurent. L'avis scientifique est la méthode la plus robuste pour évaluer le stock, étant donné que les poissons adultes peuvent se déplacer très rapidement à l'intérieur de l'Atlantique.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Est-ce que les relevés scientifiques du ministère couvrent toutes les zones où les pêcheurs rapportent actuellement la présence du maquereau?

**Bernard Vigneault:** De 2000 à 2024, nous avons fait une série d'échantillonnages supplémentaires pour confirmer que, dans des endroits en dehors de notre zone d'échantillonnage où il y avait des observations de poisson, il n'y avait pas une ponte d'œufs considérable. En 2023, nous avons confirmé que cette méthode était toujours robuste pour évaluer le stock.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Pouvez-vous citer un exemple concret depuis 2022 où les observations des pêcheurs ont directement modifié un avis scientifique qui a été transmis à la ministre?

**Bernard Vigneault:** Oui. Les pêcheurs et les représentants de l'industrie participent directement à l'élaboration de l'avis scientifique en tant qu'experts.

En 2023, lors de l'élaboration de l'avis scientifique, nous avons discuté de la robustesse de l'évaluation et nous avons tenu compte des observations et des questions des pêcheurs. Ce sont des choses qui sont discutées par l'entremise de la révision par les pairs.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Avez-vous un exemple concret?

**Bernard Vigneault:** Comme vous l'avez mentionné, il y a eu des observations de poisson dans des zones à l'extérieur du golfe du Saint-Laurent où nous faisons des relevés d'œufs.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Le ministère a-t-il adapté ses relevés de frai pour tenir compte du réchauffement des eaux et du déplacement des périodes de reproduction?

**Bernard Vigneault:** Oui, nous avons certainement fait du travail à cet effet. La conclusion de l'étude est que le relevé est encore suffisamment robuste pour capter la ponte d'œufs. C'est une question qui a été abordée directement dans la recherche.

**Maxime Blanchette-Joncas:** Quel seuil...

**Le président:** Merci beaucoup. Je suis désolé, mais le temps est écoulé.

[Traduction]

Cela met fin à l'audience de notre groupe d'experts d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier les témoins d'avoir pris le temps de nous rencontrer. Leurs témoignages nous seront très utiles pour mettre la dernière touche au rapport et aux recommandations qui en découlent.

Cela dit, nous allons suspendre brièvement la séance afin de passer à la dernière partie de notre réunion. Comme celle-ci se déroulera à huis clos, les témoins et les membres du public devront quitter la salle.

[La séance se poursuit à huis clos.]





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>